



Québec, le 13 juin 2022



Objet : Demande d'accès aux documents

N/Réf : 2022-05-24-001

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 24 mai dernier, concernant les fraudes alimentaires.

À cet égard, il appert de l'analyse du dossier que nous ne pouvons y répondre que partiellement. En conséquence, vous trouverez ci-joint les informations accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ci-après « Loi sur l'accès », détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Dans les documents qui vous sont transmis, je vous informe que certains renseignements ont été caviardés en application des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès. En effet, ces dispositions ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

De plus, nous refusons l'accès à des documents en application de l'article 28 de la Loi sur l'accès, qui oblige un organisme public à refuser, dans certaines circonstances, de confirmer l'existence de renseignements obtenus par un organisme qui en vertu de la loi, est chargé notamment de prévenir et détecter les infractions aux lois. Suivant cette disposition, nous ne pouvons vous confirmer l'existence de renseignements visés par votre demande puisque cette seule confirmation ou non risquerait d'entraîner l'une des conséquences prévues par cette disposition.

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de cette décision. Vous trouverez ci-joint les dispositions de la Loi sur l'accès mentionnées dans la présente.

...2

Pour toute information, vous pouvez contacter madame Edith Couture, adjointe à la responsable de l'accès à l'information, par courrier électronique à accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Odile Koch
Secrétaire générale et directrice de la coordination ministérielle
Responsable de la Loi sur l'accès

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
(Chapitre A-2.1)

AVIS IMPORTANT

Par souci d'équité envers tous les demandeurs, **depuis le 1^{er} avril 2017**, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation applique de façon intégrale le Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (chapitre A-2.1, r. 3), pour toute demande de documents comportant 150 pages et plus et ce, sans regard du mode de transmission exigé par le demandeur. Pour plus de détails, consultez le mapaq.gouv.qc.ca/accesinformation.

Article 28

Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

Il en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Listes des exploitants ayant eu des infractions pour fraude alimentaire
Du 2019-05-24 au 2022-05-24

#Exploitant	Nom exploitant	Raison sociales	#civique	Rue	Municipalité	Code Postal	# Rapport infraction	Date infraction	Loi	Règlement	Article	Motif de l'infraction	Décision	Amande	Description chef d'accusation
2399979	LES ABATTOIRS CORREIA & FILS INC.		87	RANG SAINT-REGIS SUD	SAINT-ISIDORE	J0L2A0	361411	6-14-2019	P-29	r.1	1.5.1 al.1(a)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500,00 \$	A FAIT UNE INDICATION « T6 » SUR « T6 » « T6 » DU PRODUIT.
1196609	MARCHE GHANACAN INC.		549	OGILVY	MONTREAL	H3N1M9	361398	6-14-2019	P-29	r.1	1.5.1 al.1(a)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Rapport infraction retiré		
1864960	9158-7022 QUEBEC INC.	L'INTERMARCHE	3595	DE LA CONCORDE	LAVAL	H7E2E1	361414	7-18-2019	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500,00 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR (T6) (T6) DU PRODUIT.
1786487	9171-2794 QUEBEC INC.	MARCHE PINCOURT	107	BOUL. CARDINAL-LEGER	PINCOURT	J7W3Y3	361719	10-21-2019	P-29	r.1	1.5.1 al.1(a)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500,00 \$	A FAIT UNE INDICATION « T6 » SUR « T6 » « T6 » DU PRODUIT.
235934	LES RESTAURANTS MCDONALD DU CANADA LIMITEE		797	BOUL. CURE-LABELLE	BLAINVILLE	J7C3P5	361968	1-13-2020	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Rapport infraction retiré		
747171	G. SIRARD & FILS INC.	LES VIANDES CRUES LANAUDIERE	255	CHEMIN MONTCALM	SAINTE-MARIE-SALOME	J0K2Z0	362400	9-22-2020	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500,00 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.
1514387	4128001 CANADA INC.	SUPERMARCHE MOURELATOS	4919	BOUL. NOTRE-DAME	LAVAL	H7W1V3	362604	1-27-2021	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500,00 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.
1409389	MARCHE DAOUST (1985) INC.	MARCHE DAOUST	36	DU MARCHE	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	J6T1P4	362748	4-15-2021	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	1 500,00 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, P. Québec, J4L 1M8			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>			
NOM 1	NOM 2	PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME Les abattoirs Corrêia et fils inc.		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Les abattoirs Corrêia			
ADRESSE 87 rang Saint-Régis Sud		APP.	CASIER POSTAL JOL 2A0
MUNICIPALITÉ Saint-Isidore	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input type="checkbox"/>	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE/ÉTAT QC
NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1169964062	Autres <input checked="" type="checkbox"/> facture	Autres <input checked="" type="checkbox"/> fichier TVQ	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-06-14	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:00
		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ) 2019-06-28	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM) 12:30
N° Dossier (BAK) 2399979 0001	EXPLOITANT-ENTITÉ MÊME ÉTABLISSEMENT VISITE <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires
ART. LOI PRINCIPALE		N° LOI/RÉG. APPL. 1	
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1(a)			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 101	CODE DÉF. CODE VÉH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A fait une indication fausse sur la provenance du produit			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Chambre à congélation du Marché Ghanacan, 549 Ogilvy, Montréal, P. Québec, H3N 1M9		NO RAPPORT D'INSPECTION 3133299	LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 66023
		DISTRICT JUDICIAIRE Montréal	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input checked="" type="checkbox"/>	DESCRIPTION morceaux de carcasse de chèvre	ANNEXE	
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER	<input checked="" type="checkbox"/>	
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input checked="" type="checkbox"/>	PV de saisie, mandat de perquisition		
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Le 25 juin 2019 vers 12:45h, Marie-Pier Jourdain et Mylène Thibault (inspectrices du service d'inspection des aliments de la ville de Montréal) se rendent au Marché Ghanacan situé au 549 Ogilvy, Montréal pour une plainte. Sur les lieux, elles constatent la présence de carcasses de chèvres échaudées(avec peaux brûlées) dans la chambre à congélation de l'établissement. Présence d'aucune estampille sur les carcasses de chèvres. Une facture manuscrite du 14 juin 2019 est fournie provenant de: Les abattoirs Corrêia et fils inc. situé au 87 rang St-Régis sud à Saint-Isidore, Qc., JOL2A0 indiquant: 389 lbs,goat, prix 4,75 ,total:1847\$. voir photo 1.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, P.Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE «E» <input checked="" type="checkbox"/> NOUVELLE SECTION «F» <input type="checkbox"/> OU SUITE DE «F» <input type="checkbox"/>			
<p>Le 28 juin 2019 vers 12:30h, les deux inspectrices du service d'inspection des aliments de la Ville de Montréal retournent au marché Ghanacan pour saisir les carcasses de chèvres vus le 25 juin 2019 (voir rapport d'inspection no:836730 joint en annexe).</p> <p>Aucune estampille n'est présente sur les morceaux de viande.</p> <p>Des bulletins de saisie sont apposés sur les morceaux de viandes dans des bacs de plastique dans la chambre à congélation.</p> <p>Une déclaration de perquisition sans mandat no: 500-21-100368-195 et procès verbal de saisie (voir documents joints en annexe).</p> <p>Chronologie des faits:</p> <p>Le 25 juin 2019: Les inspectrices du service d'inspection des aliments de la ville de Montréal(CUM) constatent la présence de carcasses de chèvres sans estampille.</p> <p>Le 25 juin 2019: une facture du 14 juin 2019 est fournie par le marché Ghanacan , 549 Ogilvy, Montréal concernant ces carcasses de chèvres provenant d'un établissement de vente en gros reconnu : Les abattoirs Corrêia et fils inc. de Saint-Isidore.</p> <p>Le 25 juin 2019: Les inspectrices de la CUM ont des doutes sur la provenance des viandes et informe le service d'inspection des aliments du MAPAQ(voir courriel joint en annexe).</p> <p>Le 28 juin 2019: Les inspectrices de la CUM saisissent les carcasses découpées en morceaux suite aux informations relatives à la provenance douteuse des viandes sans estampille(voir document joint en annexe).</p> <p>Le 16 juillet 2019 en matinée : prise de déclarations des inspectrices des aliments de la ville de Montréal à leur bureau par moi-même(voir documents joints en annexe).</p> <p>Le 16 juillet 2019 en après-midi: Je me rends au marché Ghanacan situé au 549 Ogilvy, de Montréal pour vérifier les produits saisis. Je constate que les carcasses saisies découpées en morceaux n'ont pas d'estampille.</p> <p>Je suis accompagnée de Frédéric Lessard(inspecteur du MAPAQ). Il travaille à l'abattoir Corrêia inc. de Saint-Isidore.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Frédéric Lessard, 109 rue St-Charles, bureau 1.01B, St-Jean-sur-le Richelieu, Qc., J3B2C2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
Voici mes constatations : Le 16 juillet 2019 vers 13:00h, j'entre dans le marché Ghanacan, je m'identifie à la responsable, [REDACTED] elle se trouve à la caisse. Des clients sont présents. Je me dirige vers la chambre à congélation à l'arrière du magasin. La dame me montre les produits sous saisie. Je constate la présence d'étiquette de saisie dans les 4 bacs bleus remplis de pièces de viande provenant de chèvres échaudées/brûlées. Dans le 4ième bac, il y a des sacs de plastique entre-ouvert. Je vérifie les 3 premiers bacs minutieusement et je constate l'absence d'estampille provinciale ou fédérale sur les morceaux de viande congelée. Lorsque j'ouvre les sacs du 4 ième bac, il y a plusieurs bouts de pattes avec touffes de poils par endroit et des pattes avec les os cassés. Ces produits ne proviennent pas d'un abattoir sous inspection permanente provinciale ou fédérale.			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric	NOM Collard	PRÉNOM Denise
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspecteur <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, P.Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="checkbox"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="checkbox"/> OU SUITE DE « F » <input type="checkbox"/>			
<p>L'abattoir Corréia inc (établissement sous inspection permanente avec permis d'abattoir provincial) est le fournisseur de: Les Abattoirs Corréia et fils inc.(atelier de préparation et de conditionnement des viandes pour fins de vente en gros) à la même adresse soit le 87 St-Régis sud, Saint-Isidore.</p> <p>Suite à ces informations, des recherches sont effectuées auprès des vétérinaires et inspecteurs qui travaillent à cet abattoir durant cette période.</p> <p>Le calendrier d'abattage de mai 2019 de: Abattoir Corréia inc. indique 17 jours d'abattage soit : le 30 avril, 1 mai, 2 mai, 7 mai, 8 mai, 9 mai, 10 mai, 14 mai, 15 mai, 16 mai, 21 mai, 22 mai, 23 mai, 24 mai, 28 mai, 29 mai et 30 mai 2019 (document joint en annexe).</p> <p>Le médecin vétérinaire responsable de cet abattoir [REDACTED] compile ces données à la fin du mois. Deux journées indiquent de l'abattage de chèvres, soit le 2 mai et le 15 mai 2019.</p> <p>Selon la déclaration du personnel présent ces deux journées, il n'y a pas de chèvres échaudées(voir déclaration de [REDACTED] (médecin vétérinaire) le 2 mai 2019 (voir document joint en annexe) et celle de Benoît Desormeaux(inspecteur) le 15 mai 2019(voir document joint en annexe).</p> <p>Le calendrier d'abattage de juin 2019 de : Abattoir Corréia inc. indique 11 jours d'abattage soit : le 4 juin, 5 juin, 6 juin, 11 juin, 12 juin, 18 juin, 19 juin, 21 juin, 24 juin, 25 juin et 27 juin 2019.</p> <p>Le médecin vétérinaire responsable de cet abattoir [REDACTED] dénote une seule journée d'abattage de chèvres soit le 12 juin 2019 (voir document joint en annexe).</p> <p>De plus toutes les animaux abattus dans un abattoir provincial sous inspection permanente sont estampillés(voir exemple d'estampillage selon les normes (document joint en annexe).</p> <p>Selon le médecin vétérinaire (Dr. Martin Ménard) et l'inspecteur (Benoît Desormeaux) présent cette journée du 12 juin 2019, les chèvres abattues ne sont pas échaudées, elles sont habillées, soit la peau enlevée(voir déclarations jointes en annexe).</p> <p>Donc la facture écrite à la main fournie le 14 juin 2019 no: 0551 par le Marché Ghanacan aux inspectrices de la ville de Montréal en provenance de : Les Abattoirs Corréia et fils inc. est frauduleuse car les chèvres ne proviennent pas de : Les Abattoirs Corréia et fils inc. et elles n'ont pas été abattus à : Abattoir Corréia inc.</p> <p>Suite à ces constats, je rédige ce présent rapport d'infraction.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE «E» <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION «F» <input type="radio"/> OU SUITE DE «F» <input type="radio"/>			
<p>Avis au procureur:</p> <p>La journée du 25 juin 2019 est absente sur le document : Abattoir Corrêia statistiques journalières d'abattage mais le Dr. Ménard déclare ne pas avoir fait de chèvres échaudées dans cette période. De plus l'inspectrice Audrey Morin présente cette journée du 25 juin 2019 déclare ne pas avoir vu d'abattage de chèvres échaudées depuis plus de 6 mois à cet abattoir. Voir déclarations jointes en annexe.</p> <p>██████████ est le propriétaire du cadastre: 2868601 et 2868608 au 87 St-Régis sud à Saint-Isidore (voir compte de taxes joint et plan de localisation joints en annexe).</p> <p>██████████ est le premier actionnaire majoritaire, président et secrétaire de la compagnie: Les abattoirs Corrêia et fils inc. au 87 rang St-Régis sud à Saint -Isidore(voir compte de taxes et fichier TVQ joints en annexe). Cet établissement est un atelier de préparation et de conditionnement des viandes pour de fins de vente en gros.</p> <p>██████████ est le premier actionnaire majoritaire, président et secrétaire de la compagnie: Abattoir Corrêia inc. situé au 87 rang St-Régis sud à Saint-Isidore(voir document joint en annexe). Cet établissement est un abattoir provinciale sous inspection permanente avec permis.</p> <p>██████████ est le premier actionnaire majoritaire, président et secrétaire de 9121-8461 Québec inc. situé au 182 rang St-Philippe, Qc., J0L2K0(voir document joint en annexe). Cet établissement est un abattoir de proximité sans inspection permanente.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE ██████████	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE ██████████
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE ██████████		SIGNATURE ██████████	

Québec Complément de rapport d'infraction général

(Code de procédure pénale, article 367, par 1^{er})

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input checked="" type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS			
N° DE PERMIS			
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE			
DATE D'EXPIRATION			
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/>			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input type="checkbox"/> SERT <input type="checkbox"/> OFFRE EN VENTE <input type="checkbox"/> VEND <input checked="" type="checkbox"/> FOURNIT <input type="checkbox"/> PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS CARNÉS <input type="checkbox"/> DES OEUFS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/>			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input type="checkbox"/> DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/>			
DES REPAS OU COLLATIONS <input type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/>			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/>			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/>			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> GARDE <input type="checkbox"/> DISTRIBUE <input type="checkbox"/> UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/>			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/>			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/>			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/>			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : <u>Marie-Pier Jourdin(1)</u>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ABATTOIRS CORREIA & FILS
100 ST-RÉGIS SUD
BOIS-DE-LAPRAIRIE QC. J0L 2A0
(450) 992-1143

FACTURE 0551

DATE: 14-06-19

Ghanecan

LIVRE À
ADRESSE:

QTE	DESCRIPTION	PRIX	MONTANT
210	Coat	4.75	1845

[Signature]

ement 7 jours

TPS
818 285 777 RT0001
TVQ
122 136 3376 TQ0001
TOTAL

1845

client: _____

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District : Montréal
Localité : Montréal

N° de dossier : _____
Corps policier et numéro d'événement : Visite 836730

Division de l'inspection des aliments
AU SAISI OU RESPONSABLE DES LIEUX : Marché Ghanacan Inc. 549 Ogilvy Montréal H3N 1M9

AU JUGE DU DISTRICT DE _____

Je soussigné, Marie-Pier Jourdain, matricule DS, dûment autorisé à effectuer une perquisition, certifie par les présentes que je me suis rendu le 2015-07-28, à 12:30 heures, à l'endroit suivant : Marché Ghanacan, 549 Ogilvy, Montréal, H3N 1M9 district de Montréal

J'ai perquisitionné et saisi les choses suivantes :
3 contenants de plastique bleu contenant environ 100 lbs (45kg) chacun de morceaux de carcasses de chèvre (côtes + abdos) découpés et congelés

- La perquisition a été autorisée avec mandat ou télémandat.
- La saisie a été pratiquée sans mandat ou télémandat pour les motifs suivants :
La loi sur les aliments¹⁴³ produits alimentaires autorise un inspecteur à saisir des aliments non certifiés. Ces morceaux de viande ne présentaient aucune estampille au langage d'inspection qui aurait prouvé que les carcasses avaient été inspectées. Le fait de ne pas en porter constitue une infraction et c'est pourquoi je les ai saisis.

Les choses suivantes, non mentionnées au mandat ou télémandat, ont été saisies pour les motifs ci-après énumérés :

Nom du saisi ainsi que le nom de la personne chez qui s'effectue la perquisition ou, en son absence, celui du responsable des lieux (s'ils sont connus) :
Marché Ghanacan Inc. 549 Ogilvy Montréal H3N 1M9

Renseignements permettant de découvrir celui qui a droit à la chose saisie (s'ils sont connus) :
Le saisi étant en possession des morceaux de viande dans le but de les vendre aux consommateurs.

À Montréal, le 2015-07-11

Marie-Pier Jourdain, inspecteur aliments
Nom et qualité du saisissant

RÉSERVÉ AU GREFFIER

Procès-verbal déposé le _____

Rapport au juge fait le 11 JUIL 2015
ANDRÉE-ANNE PETIT
Juge de paix Page 1 de 1

Procès-verbal

DE SAISIE

D'ÉLIMINATION

DE CONFISCATION

en vertu de : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, c. P-29, a.40, par. i).....
 Loi sur la protection sanitaire des animaux (RLRQ, c. P-42, a.55.15).....
 Loi sur la transformation des produits marins (RLRQ, c. T-11.01, a.45, par. 5)
 Autre Loi :

Nom et adresse du responsable au Ministère <i>Marie-Pier Jourdain 827 Crimazie est #301 Mtl. Qc H2M 2T8</i>	Numéro de dossier 0373829
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------

A - MOTIFS DES GESTES POSÉS

Vu : - le rapport d'infraction no _____ rédigé le _____ ;
 - le procès-verbal de saisie portant le même numéro et daté du même jour; _____ ;
 - le rapport d'analyse numéro _____ daté du _____ ;
 - l'ordonnance d'élimination ou de confiscation du juge ou du tribunal daté du _____ ;
 - l'avis d'élimination indiqué au procès-verbal no _____ daté du _____ ;
 - *Présence de viande (carcasses de chèvres) non estampillées dans congélateur*

Concernant *Marché Ghanacan 549 Ogilvy Mtl. Qc (Marché Ghanacan inc)*

B - NATURE DES GESTES POSÉS (nom et adresse de la personne visée)

J'ai saisi chez J'ai donné le présent avis d'éliminer à J'ai confisqué chez

Marché Ghanacan 549 Ogilvy Mtl. Québec (Marché Ghanacan inc)

(nom et adresse de celui qui doit éliminer ou chez qui la saisie ou la confiscation est faite)

le *2019-06-28* à *12:30*, les produits , animaux , objets , équipements , ou véhicules suivants :

- 3 contenants plastiques bleus ayant chacun environ 100lbs morceaux chèvre découpée congelée (côtes + abdomen)

en raison du rapport d'infraction , du procès-verbal de saisie , du rapport d'analyse , de l'ordonnance , de l'avis d'élimination ou de tout autre motif indiqué(s) en A.

C - ÉLIMINATION SOUS SURVEILLANCE OU CONFISCATION EN CAS DE REFUS

Les choses suivantes ont été éliminées sous ma surveillance :

J'ai confisqué les choses suivantes, vu le refus du détenteur , du propriétaire ou du gardien de les éliminer:

D - BULLETINS DE SAISIE OU DE CONFISCATION

J'ai apposé sur ces produits , animaux ou ces lots , les bulletins de saisie ou de confiscation portant les numéros : *1, 2, 3, 4*

J'ai confié la garde de la saisie à *549 Ogilvy Montréal Qc H3N 1M9* (nom et adresse du propriétaire, du détenteur ou du gardien), qui ne peut en disposer ou permettre son enlèvement sans l'assentiment d'une personne autorisée.

E - AUTRES OBSERVATIONS

produits saisis en attendant le retour au distributeur ou destruction

Fait en 3 exemplaires à *Montréal* (endroit) Remis à *[redacted]*

SIGNATURES			
J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés en A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/>		J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés en A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/>	
Personne autorisée <i>inspectrice</i>		Personne autorisée <i>inspectrice</i>	
Nom et prénom <i>JOURDAIN MARIE-PIER</i>		Nom et prénom <i>Thibault Mylène</i>	
Matricule et qualité <i>[redacted]</i>	Date (AAAA-MM-JJ) <i>2019-06-28</i>	Matricule et qualité <i>[redacted]</i>	Date (AAAA-MM-JJ) <i>2019-06-28</i>
Signature <i>[redacted]</i>		Signature <i>[redacted]</i>	

District Montréal
Localité Montréal 500-21-100367-197

Dossier _____
Corps policier Division de l'inspection des aliments
Numéro d'événement Visite 836730

À UN JUGE DE PAIX DU DISTRICT

Je, soussigné Marie-Pier Jourdain
occupation inspecteur aliments à la ville de Montréal
étant dûment autorisé en vertu de la loi, déclare que le 2019-06-28 à 12:30 heures,
j'ai effectué une perquisition sans mandat dans les lieux situés à (préciser l'endroit exact):

Marché Ghanacan, 549 Ogilvy, Montréal, H3N 1M9

J'ai effectué une perquisition à cet endroit pour les motifs suivants (indiquer la situation d'urgence, la nature de l'infraction, l'article de la loi ainsi que la ou les choses recherchées):

Suite à la visite du 25 Juin 2019, je suis retournée saisir les carcasses congelées. Des morceaux avaient déjà vendus. Les carcasses ne portaient pas d'estampille et le restant des carcasses étaient disposés dans des sacs de plastique et contenant qui enseleten. Ces carcasses ne devaient pas être vendues aux consommateurs.

- J'ai procédé à la saisie des choses mentionnées au procès-verbal;
- Les lieux étant occupés, j'ai remis un double du procès-verbal de saisie à _____ une personne présente et apparemment responsable des lieux.
- Les lieux étant inoccupés, j'ai placé bien en vue sur (indiquer l'endroit précis):

un avis indiquant qu'une perquisition a eu lieu et j'ai également déposé un double du procès-verbal de saisie au greffe de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale _____
situé à _____

La chose saisie, décrite ci-dessous, a été détruite en vertu de l'article 131 C.p.p. puisqu'elle représentait un danger sérieux pour la santé des personnes ou la sécurité des personnes ou des biens.

Aucune chose n'a été saisie lors de la perquisition.

J'ai obtenu de _____ apparemment responsable des lieux, le consentement pour perquisitionner à cet endroit et ce, de la manière suivante:

3 contenants de plastique bleu ayant chacun environ 100lbs morceaux de viande découper décongelée (côtes + abomen) portant les bordereaux saisie 1-2-3 et 4

Marie-Pier Jourdain
Saisissant _____

Déclaré sous serment Affirmé solennellement

À Montréal, le 2019-07-11

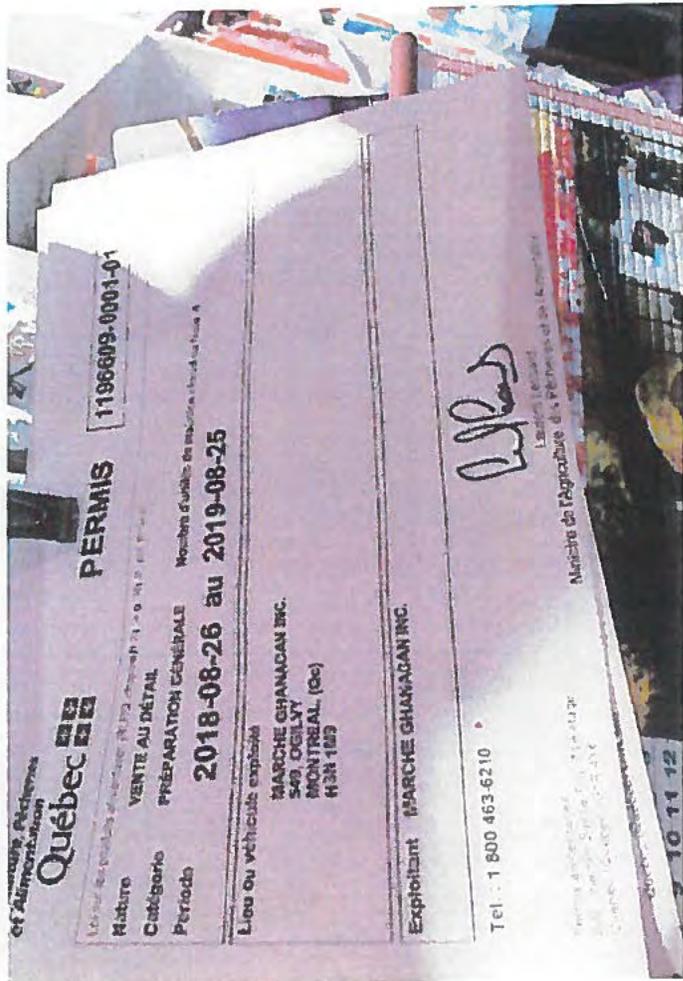
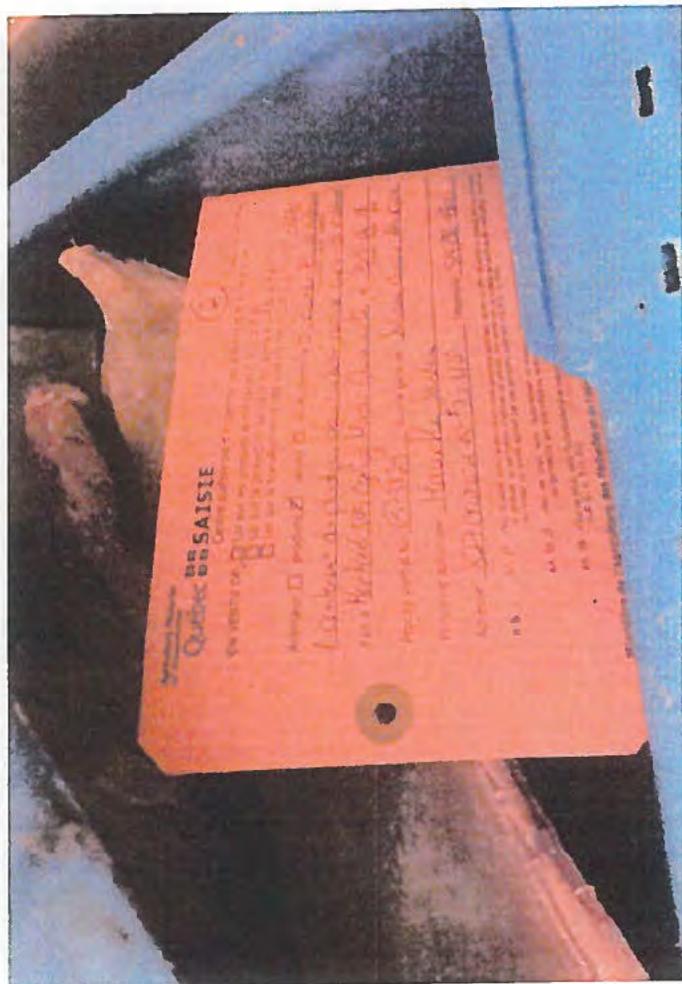
Personne autorisée à recevoir le serment ou l'affirmation solennelle



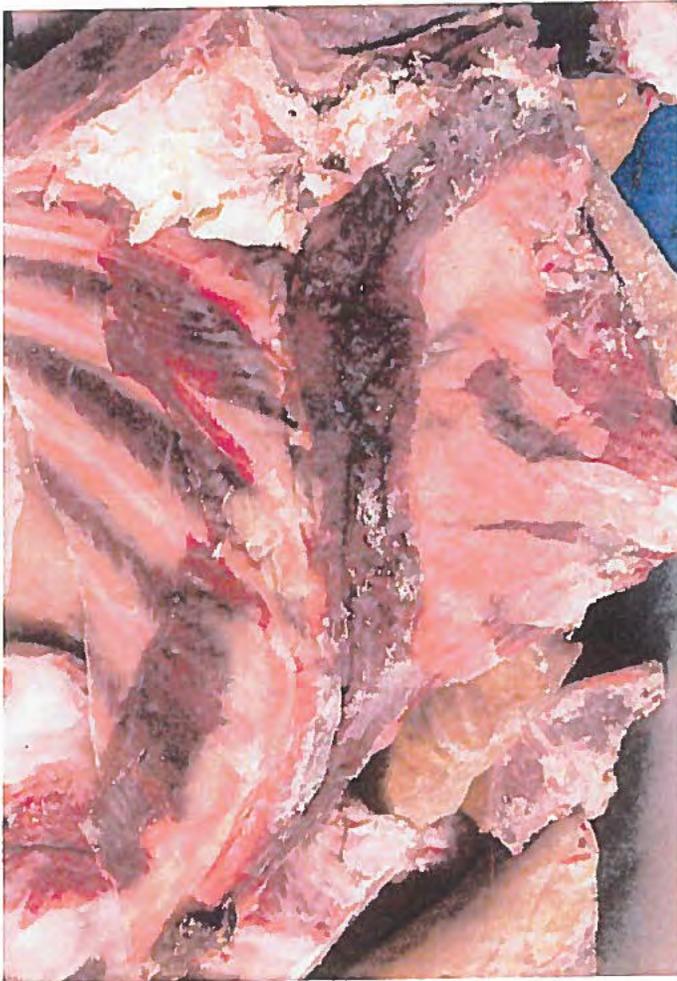
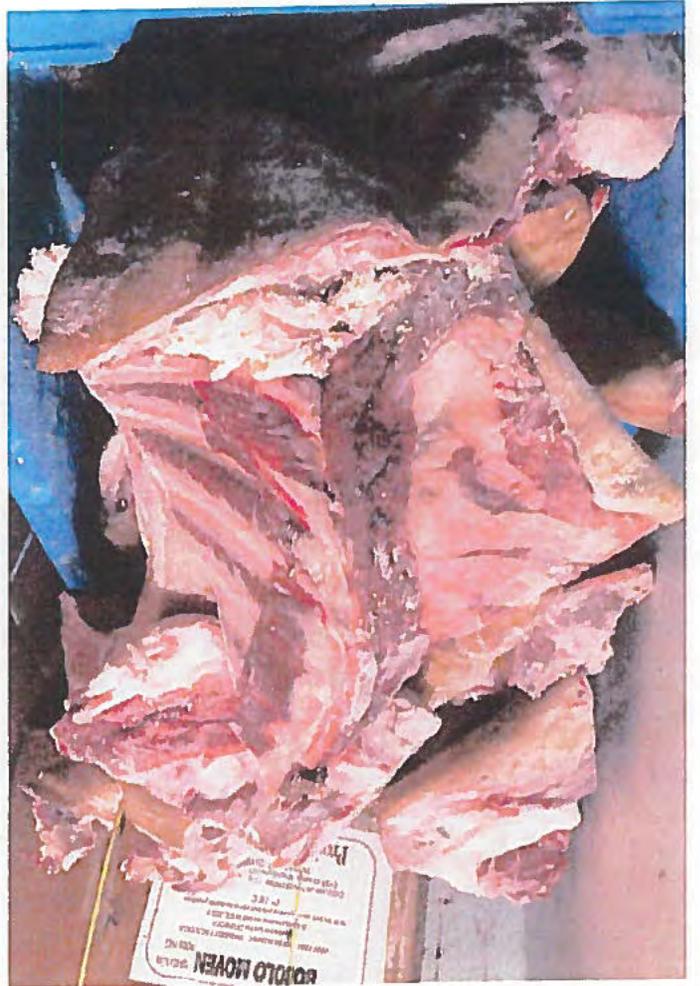
Rapport reçu à Montréal, le 11 JUL 2019, _____ Juge



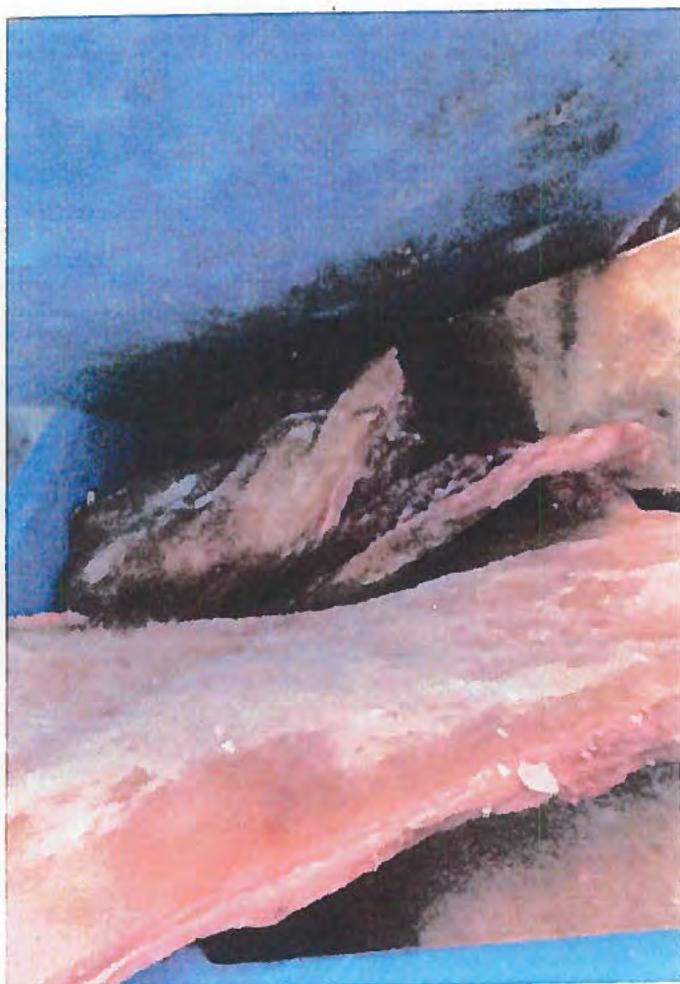
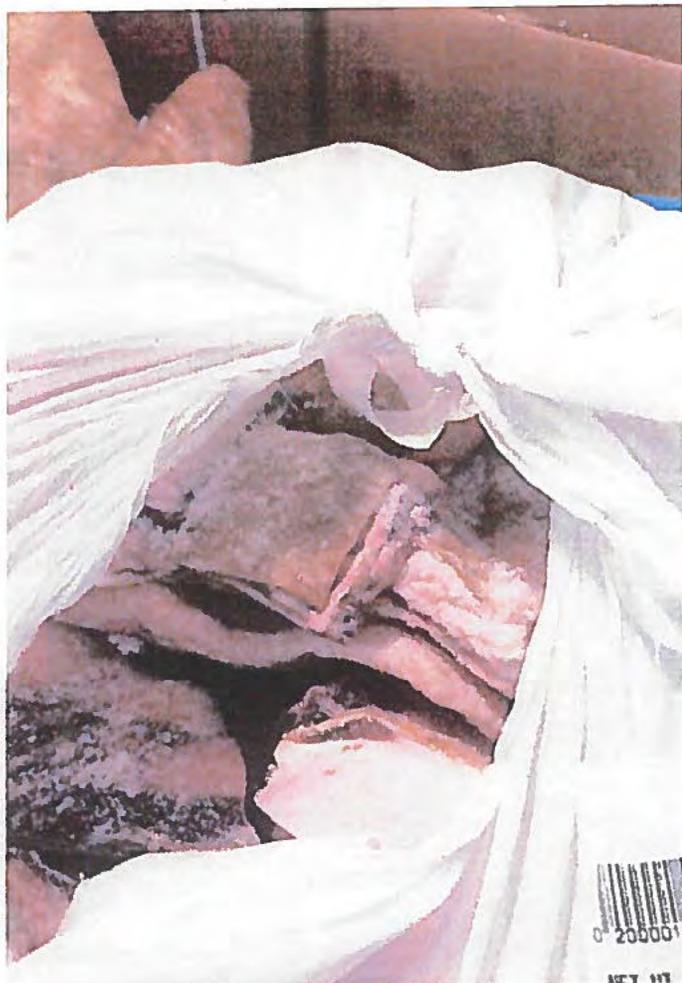
photos copie conforme d l'original
date d'impression : 2019-08-01
par: Denise Collard



photos copie conforme à l'original
 date d'impression: 2019-08-01
 par: Denise Collaef



photos copie conforme à l'original
date d'impression: 2019-08-01
par: Denise Collard



photos copie contorme à l'original
date d'impression : 2019-08-01
par: Denise Collard.



430
4446080
2868633
3137474
2868636
2868637
2868635
2868604
2868603
2868602
2868601
2868600
2868599
2868597
2868595
2868594
2868593
2868592
2868590
3810755
2868585
2868606
2868605
2868608
2868609
2868610
2868612
2868615
2868617
2868620
2868622
286
2868653
2868652
2868618
2868623

① Abattoir Corrêia inc
et
Les Abattoirs Corrêia et Fils inc

N Route
N Limites des MRC
N Limites des municipalités

2867339

Collard Denise (DRIA-SO) (Longueuil)

De: [REDACTED]
Envoyé: 25 juin 2019 15:30
À: Simard Josée (DOR) (Longueuil)
Objet: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture
Pièces jointes: chèvres_abattoir Correia_photo (1).JPG; chèvres_abattoir Correia_photo (2).JPG; chèvres_abattoir Correia_photo (3).JPG; facture_abattoir Correia_photo (4).JPG

Bonjour Josée,

Finalement, l'inspectrice Marie-Pier Jourdain, avait pris 3 photos des carcasses de chèvres trouvées dans le congélateur du détaillant. Celui-ci déclare que les carcasses proviennent de l'abattoir Correia au 87 rg St-Regis sud à St-Isidore.

L'inspectrice n'a vu AUCUNE estampille à l'intérieur des carcasses. Elle dit avoir vu des ronds quelconque sur les pattes.

Tu trouveras ci-joint : 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de la facture.

Bonne fin de journée.

[REDACTED]
Superviseure - Secteur Est
Inspection des aliments
Service de l'environnement - Ville de Montréal
827 boul. Crémazie Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2M 2T8
téléphone : 514 280-4307
télécopieur : 514 280-4318
courriel : [REDACTED]

Collard Denise (DRIA-SO) (Longueuil)

De: Gagnon Mireille (DOR) (Saint-Jean-sur-Richelieu)
Envoyé: 26 juin 2019 09:56
À: Simard Josée (DOR) (Longueuil)
Objet: RE: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Négatif pour moi 😊

Mireille Gagnon | Inspectrice
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal (DGIBEA)
Sous-ministère à la santé animale et à l'inspection des aliments (SMSALA)
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
109, rue St-Charles, bureau 1.01B
St-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 357-1596 poste 4275
Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : mireille.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

🔍 Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.

De : Simard Josée (DOR) (Longueuil)
Envoyé : 26 juin 2019 09:55
À : Desormeaux Benoît (DOR) (Longueuil); Desmarais Catherine (DOR) (Longueuil); Gagnon Mireille (DOR) (Saint-Jean-sur-Richelieu); Soucy Stéphanie (DOR) (Saint-Hyacinthe); Meziani Rajia (DOR) (Salaberry-de-Valleyfield); Gendron-Lalonde Mariane (DOR) (Salaberry-de-Valleyfield)
Cc : Lessard Frédéric (DOR) (Saint-Jean-sur-Richelieu); Morin Audrey (DOR) (Longueuil); Dion Annie (DOR) (Granby)
Objet : TR: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec 

Bonjour,

Est-ce que vous pouvez me dire si vous avez fait des chèvres échaudées à l'abattoir Correia dernièrement.
Une inspectrice de Montréal a constaté des carcasses sans estampille avec un facture de Correia.

Merci

Josée Simard, inspectrice principale
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
2877 chemin Chambly, local 4
Longueuil (Québec) J4L 1M8
Téléphone: 450 928-7400 poste 5526
Télécopieur: 450 928-7795
josee.simard@mapaq.gouv.qc.ca
www.mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

☞ Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.

De : [REDACTED]
Envoyé : 25 juin 2019 15:30
À : Simard Josée (DOR) (Longueuil)
Objet : 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Bonjour Josée,

Finally, l'inspectrice Marie-Pier Jourdain, avait pris 3 photos des carcasses de chèvres trouvées dans le congélateur du détaillant. Celui-ci déclare que les carcasses proviennent de l'abattoir Correia au 87 rg St-Regis sud à St- Isidore.

L'inspectrice n'a vu AUCUNE estampille à l'intérieur des carcasses. Elle dit avoir vu des ronds quelconque sur les pattes.

Tu trouveras ci-joint : 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de la facture.

Bonne fin de journée.

[REDACTED]
Superviseure - Secteur Est
Inspection des aliments
Service de l'environnement - Ville de Montréal
827 boul. Crémazie Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2M 2T8
téléphone : 514 280-4307
télécopieur : 514 280-4318
[REDACTED]

Collard Denise (DRIA-SO) (Longueuil)

De: Morin Audrey (DOR) (Longueuil)
Envoyé: 27 juin 2019 16:03
À: Simard Josée (DOR) (Longueuil)
Objet: TR: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture



Allo Josée

Concernant les carcasses [REDACTED] n'ont pas vu de chèvres échaudées depuis longtemps...

As-tu demandé à la ville de retourner saisir?

[REDACTED]

Audrey Morin | Inspectrice de produits agricoles et d'aliments

Direction générale de l'inspection et du bien-être animal
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
2877, chemin de Chambly, local 4
Longueuil (Québec) J4L 1M8
Téléphone : 450 928-7400, poste 5352
Télécopieur : 450 928-7795

audreymorin@mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

☺ Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.

De : Camacho Rugeles Eduardo (DSVBEA) (Sherbrooke)
Envoyé : 27 juin 2019 09:06
À : Morin Audrey (DOR) (Longueuil)
Objet : RE: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Salut Audrey

Je n'ai pas vu des chèvres se faire échauder depuis longtemps chez Correia.

Existe-t-il la possibilité qu'elles viennent de l'abattoir de proximité Poissant ou qu'elles soient faites chez Correia en dehors le temps d'inspection?

As-tu saisi ces carcasses?

Bonne journée

De : Morin Audrey (DOR) (Longueuil)

Envoyé : 26 juin 2019 09:02

À : Bouchakour Mustapha (DSVBEA) (Drummondville); Ménard Martin (DSVBEA) (Saint-Jean-sur-Richelieu); Camacho Rugeles Eduardo (DSVBEA) (Sherbrooke)

Objet : TR: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Importance : Haute



Bon matin à vous 3,

Des carcasses de chèvres échaudées ont été retrouvées dans la boucherie de M. Correia. La facture mentionne que les carcasses proviennent de l'abattoir correia mais celles-ci n'ont pas d'estampille. A votre souvenir avez-vous fait des chèvres échaudées dernièrement chez Correia? La facture date du 14 juin.

Merci de me répondre

Audrey Morin | Inspectrice de produits agricoles et d'aliments

Direction générale de l'inspection et du bien-être animal

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

2877, chemin de Chambly, local 4

Longueuil (Québec) J4L 1M8

Téléphone : 450 928-7400, poste 5352

Télécopieur : 450 928-7795

audreymorin@mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Établissement # 19604

MARCHE GHANACAN INC.
549 Avenue Ogilvy
Montréal, Québec
H3N 1M9

Exploitant : MARCHE GHANACAN INC.
Dossier : 1196609-0001

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

Les situations marquées d'un astérisque (*) sont prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs. Veuillez sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.

SÉCURITÉ DES ALIMENTS		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1 *	Le produit altérable à la chaleur à l'exception des fruits et légumes frais entiers doit être refroidi sans retard et maintenu constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4C jusqu'à sa livraison au consommateur.	■ Aliment gardé inutilement à la température de la pièce. Une trentaine de poulets à bouillir qui viennent d'être cuits conservés à la température ambiante de 25°C à l'arrière. L'employé qui effectuait la cuisson est parti à son rendez-vous. La température interne des poulets varie de 30°C à 37°C interne.
2	S'assurer que, sur le plan d'hygiène, le personnel adopte un comportement s'accordant au sens commun et approprié à l'industrie alimentaire.	■ Port de gants et touchent plusieurs surfaces sans les changer et se laver les mains. (viande est crue)
3	Il est prohibé à un détaillant de détenir ou d'utiliser des viandes ou aliments carnés à moins que lors de leur entrée à son établissement ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à loi ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille.	■ Sur place plusieurs carcasses de chèvre conservées au congélateur. La facture est disponible par le responsable sur son téléphone et m'a été envoyé. Elle correspond aux quantités observées. Cependant les estampilles ne sont pas visibles, il m'explique que sur les chèvres l'estampille sur la peau brûlée disparaît avec le temps sur la peau des jambes ou du ventre. Des trous dans la peau sont visibles de même dimension sur plusieurs carcasses.
4	S'assurer que tout local, toute aire ou véhicule utilisé pour la préparation des aliments dispose d'un évier accessible et fonctionnel pour le lavage des mains, d'une eau potable, chaude et froide, de distributeurs de savon liquide ou en poudre et de serviettes individuelles jetables et que ce local, cette aire ou ce véhicule est muni d'un système de récupération ou d'évacuation des eaux usées.	■ Distributeur à papier jetable est vide.

AUTRES REMARQUES		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1	Maintenir les aliments potentiellement dangereux qui ne font pas l'objet d'une préparation immédiate à des températures inférieures ou égales à 4°C ou supérieures ou égales à 60°C ou plus.	■ Poulets qui ont été semi-cuits sur le grill sont laissés température ambiante sans manipulation et l'employé a quitté pour un rendez-vous. Action prise : L'employé du service à l'avant les a placés dans le comptoir réfrigéré.
2	Le lieu doit être muni de supports de rangement sur lesquels les récipients ou les contenants de produits doivent être entreposés de façon à ne pas entrer en contact avec le plancher. Les supports de rangement doivent être à une hauteur minimale du plancher de 10 cm dans le cas de supports fixes et de 8 cm dans le cas de supports amovibles.	■ Les aliments sont entreposés directement sur le plancher. Les chèvres congelées sont entreposées directement sur le plancher sur des cartons souillés.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 836588	
EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES (L.R.Q., C. P-29)	Amende
EN VERTU DU RÈGLEMENT OU DE L'ORDONNANCE	
Loi P-29, r.1, art. 1.4.1, al. 2 Température de conservation, produits altérables à la chaleur	250\$ à 9,000\$
Loi P-29, r.1, art. 2.1.2.1 Aliments surélevés du sol	250\$ à 6,000\$
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ARTICLES PRÉCÉDENTS	
<p>Loi P-29, r.1, art. 1.4.1, al. 2 Température de conservation, produits altérables à la chaleur Le produit altérable à la chaleur à l'exception des fruits et légumes frais entiers doit être refroidi sans retard et maintenu constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4C jusqu'à sa livraison au consommateur, sauf pendant le temps requis pour l'application d'un procédé de fabrication ou d'un traitement reconnu en industrie alimentaire et qui exige une plus haute température.</p> <p>Loi P-29, r.1, art. 2.1.2.1 Aliments surélevés du sol Dans un lieu ou un véhicule, les produits non emballés doivent être placés dans des récipients ou contenants à l'exception des fruits et légumes frais lors de leur récolte. Le lieu doit être muni de supports de rangement sur lesquels les récipients ou contenants de produits doivent être entreposés de façon à ne pas entrer en contact avec le plancher. Les supports de rangement doivent être à une hauteur minimale du plancher de 10 cm dans le cas de supports fixes et de 8 cm dans le cas de supports amovibles.</p> <p>Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, la Ville de Montréal prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.</p>	

NOTES
<p>Inspection suite à une plainte publique pour pilon de dinde impropres.</p> <p>Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire! Pour en savoir plus visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils</p>

Le rapport d'inspection a été remis à 

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR
<p>Nom de l'inspecteur : Marie-Pier Jourdain</p> <p>Adresse : 827, boul. Crémazie Est, bureau 301 Montréal (Québec) H2M 2T8 Téléphone: 514 280-4300 Télécopieur: 514 280-4318</p> <p>Courriel: inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca</p> <p>J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport.</p> <p></p> <p>Signature</p>

Pour toute information concernant la Division de l'inspection des aliments de la Ville de Montréal, consultez notre site internet à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments ou contactez-nous au numéro de téléphone 514 280-4300.

Établissement # 19604

MARCHE GHANACAN INC.
549 Avenue Ogilvy
Montréal, Québec
H3N 1M9

Exploitant : MARCHE GHANACAN INC.
Dossier : 1196609-0001

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

Les situations marquées d'un astérisque (*) sont prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs. Veuillez sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.

SÉCURITÉ DES ALIMENTS		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1 *	Il est prohibé à un détaillant de détenir ou d'utiliser des viandes ou aliments carnés à moins que lors de leur entrée à son établissement ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à la loi ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Détaillant détient et utilise des produits carnés sans estampille. Chèvres découpées en morceaux: 3 contenants de plastique bleu ayant des carcasses congelées (côte et abdomen). 1 sac de 11lbs de pattes provenant des carcasses et 1 sac de 9lbs de gras et peau des carcasses diposés dans un sac de plastique Les deux sacs ont été placés dans un contenant de plastique bleu au congélateur.

AUTRES REMARQUES		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1	La personne autorisée peut saisir tout produit ou tout autre objet auquel s'applique la présente loi, si elle a des motifs raisonnables de croire que ce produit ou objet a servi à commettre une infraction à la présente loi ou à ses règlements ou que ce produit est impropre à la consommation humaine, qu'il est altéré de manière à le rendre impropre à la consommation ou que son innocuité n'est pas assurée pour cette consommation.	<ul style="list-style-type: none"> ■ La personne autorisée peut saisir tout produit ou objet si jugé nécessaire. Détaillant détient et utilise des produits carnés sans estampille. Chèvres découpées en morceaux: 3 contenants de plastique bleu ayant des carcasses congelées (côte et abdomen). 1 sac de 11lbs de pattes provenant des carcasses et 1 sac de 9lbs de gras et peau des carcasses diposés dans un sac de plastique Les deux sacs ont été placés dans un contenant de plastique bleu au congélateur. Action prise : Bordereau de saisie #1-2-3 disposés sur les contenants de plastique bleu avec les carcasses de chèvres en morceaux au congélateur. Bordereau de saisie #4 disposés sur le contenant de plastique bleu avec 2 sacs ayant les pattes des carcasses et le gras ainsi que la peai des carcasses au congélateur.
2	Les personnes affectées à la préparation des produits, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement doivent porter un bonnet ou une résille propre qui recouvre entièrement les cheveux et porter un couvre-barbe propre qui recouvre entièrement la barbe.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un employé affecté à la préparation ne portait pas de résille ni de bonnet.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 836730

EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES (L.R.Q., C. P-29)

Amende

EN VERTU DU RÈGLEMENT OU DE L'ORDONNANCE

Loi P-29, r.1, art. 6.5.2.27, al. 1 Détaillant, détient des viandes avec estampille
■ Une poursuite judiciaire sera recommandée.

1,000\$ à 18,000\$

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ARTICLES PRÉCÉDENTS

Loi P-29, r.1, art. 6.5.2.27, al. 1 Détaillant, détient des viandes avec estampille

Il est prohibé à un détaillant qui fait, même occasionnellement, de la vente en gros à un restaurateur de détenir ou d'utiliser, pour quelque destination que ce soit, des viandes ou aliments carnés à moins que, lors de leur entrée à son établissement, ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à l'article 6.5.2.6 ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille ou une étiquette ou vignette reproduisant l'estampille.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, la Ville de Montréal prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

NOTES

Des photos ont été prises.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire! Pour en savoir plus visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Le rapport d'inspection a été remis à 

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur : Marie-Pier Jourdain

Adresse : 827, boul. Crémazie Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2M 2T8
Téléphone: 514 280-4300
Télécopieur: 514 280-4318

Courriel: inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport.



Signature

ACCOMPAGNATEUR(S)

Mylène Thibault, Inspecteur

Pour toute information concernant la Division de l'inspection des aliments de la Ville de Montréal, consultez notre site internet à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments ou contactez-nous au numéro de téléphone 514 280-4300.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 836730

EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES (L.R.Q., C. P-29)

Amende

EN VERTU DU RÈGLEMENT OU DE L'ORDONNANCE

Loi P-29, r.1, art. 6.5.2.27, al. 1 Détaillant, détient des viandes avec estampille

1,000\$ à 18,000\$

■ Une poursuite judiciaire sera recommandée.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ARTICLES PRÉCÉDENTS

Loi P-29, r.1, art. 6.5.2.27, al. 1 Détaillant, détient des viandes avec estampille

Il est prohibé à un détaillant qui fait, même occasionnellement, de la vente en gros à un restaurateur de détenir ou d'utiliser, pour quelque destination que ce soit, des viandes ou aliments carnés à moins que, lors de leur entrée à son établissement, ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à l'article 6.5.2.6 ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille ou une étiquette ou vignette reproduisant l'estampille.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, la Ville de Montréal prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

NOTES

Des photos ont été prises.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire! Pour en savoir plus visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Le rapport d'inspection a été remis à 

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur : Marie-Pier Jourdain

Adresse : 827, boul. Crémazie Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2M 2T8
Téléphone: 514 280-4300
Télécopieur: 514 280-4318

Courriel: inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport.


Signature

ACCOMPAGNATEUR(S)

Mylène Thibault, Inspecteur

Pour toute information concernant la Division de l'inspection des aliments de la Ville de Montréal, consultez notre site internet à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments ou contactez-nous au numéro de téléphone 514 280-4300.

DÉCLARATION SOLENNELLE

DOSSIER NO. _____

Je, Benoit Desormeaux, inspecteur au MAPAQ depuis 2006,

déclare solennellement que, au meilleur de mes connaissances, je n'ai inspecté ni vue aucune carcasse de chèvre qui aurait été abattue et travaillée selon le procédé d'échaudage et de brûlage pour la période du 1 avril au 30 juin 2019 inclusivement, soit 17 jours d'inspection au total (3-9-11-12-17-18-24-25 avril 2019, 1-10-15-22-29 mai 2019, 5-12-18-20 juin 2019) à l'abattoir Correia Inc., situé au 87 rang Saint-Régis Sud à Saint-Isidore, Québec, J0L 2A0. J'ai inspecté des carcasses de chèvres le 15 mai 2019, ainsi que le 12 juin 2019, mais celle-ci étaient soit habillées (peau enlevée) ou dans la peau (processus qui permet un exploitant de garder les poils sur la peau des agneaux et chevreaux en autant que le poids final de la carcasse avec peau et tête ne dépasse pas 25kg et que la méthode respecte la procédure. Dans ce cas, une estampe est apposée à l'intérieur de chaque flanc de carcasse. Après le refroidissement de la carcasse, l'exploitant peut décider de retirer ou garder la peau sur la carcasse, mais elle ne peut pas être brûlée). La dernière fois que j'ai inspecté des carcasses de chèvres échaudées a été le 9 juillet 2019. Lors de cette journée, les employés de l'établissement ont abattus 13 carcasses de chèvres et procédés à l'échaudage (poils enlevés après échaudage et peau conservée sur la carcasse, mais brûlée avec flamme). Lors du processus final 6 étampes sont apposées sur la carcasse, soit 3 sur chaque demie (épaule, longe, gigot). Aucune estampe n'est apposée sur les pattes des carcasses.

et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi _____

à Longueuil ce 10
Jour de juillet 20 19

DÉCLARATION SOLENNELLE

DOSSIER NO. _____

Je, Marie-France Bédard, médecin vétérinaire régional,
assignée au bureau de St-Hyacinthe, 1355 Daniel Johnson
Duroi J2S-8W7, à l'emploi du MAPAQ depuis février 2011
déclare solennellement que le jeudi 2 mai à l'abattoir
Correia situé au 87 Rang St-Régis Sud, à
St-Isidore-de-Laprairie, J0L-2A0, il y a eu
abattage de chèvres mais aucune de celles-ci
n'a été échaudées.
mf.

Pour ma part à l'exception de la journée du
9 juillet 2019, il s'est passé plusieurs mois
sans abattage de chèvres qui soient passés à
l'échaudeuse.

Donc depuis plusieurs mois, les chèvres ^{adultes} abattues
subissent un babilage normal.

De plus, toutes les carcasses inspectées doivent
être estampillées après le poste d'inspection final et
avant l'entrée en chambre froide.

et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle
a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur
la preuve au Canada.

Signature du déclarant 

Déclaré devant moi 

à St-Hyacinthe ce 15

Jour de juillet 2019

DÉCLARATION SOLENNELLE

DOSSIER NO. _____

Je, Mme Pier Jardain, inspectrice aliments pour la ville de
Montréal, matricule #125.

déclare solennellement que J'ai effectué une visite à l'établissement
Marché Ghanaïen au 549 Ogilvy, Montréal, QC H3N 1M9 le 25 juin
2019 à 12:45. J'étais sur place concernant une plainte sur la fraîcheur
des viandes. Lors de cette visite, j'ai observé la présence d'une dizaine
de carcasses de chèvre coupées en moitié qui étaient présent sur
le plancher déposées sur des cartons, dans le congélateur. J'ai demandé
à voir la facture du fournisseur de ces carcasses de chèvre. L'exploitant
[REDACTED] m'a obtenu la photo de la facture du fournisseur
de ces carcasses dans le congélateur sur son cellulaire. J'ai demandé
à ce que la photo me soit envoyée sur mon cellulaire. Une facture portant
le numéro #551 en date du 14 juin 2019 mentionnait chèvre 389 lbs.
Cette facture provenait de Les abattoirs Corraï et Fils, 87 rang St Isidore^W Régis
Sud, St-Isidore-de-la-prairie, QC, J0L 2A0, 450-992-1143. Cet abattoir est
un abattoir A selon les renseignements obtenus. Sur les carcasses
entassées, aucune estampille n'était visible sur la peau ou à l'intérieur
de l'abdomen. Suite aux informations obtenues par le Ministère de l'Agriculture,
des pêcheries, alimentation, du Québec. Je suis retournée le 28 juin 2019 à
12:30 accompagnée de ma collègue Myline Thibault. J'ai demandé à voir les
mêmes carcasses observées le 25 juin 2019 dans le congélateur. Il m'a précisé c'étaient
les mêmes et les seules. Il restait à ce moment-là dans le congélateur 3 contenants
en plastique bleu ayant des morceaux capés de chèvre (côtes + abdomen) environ
100 lbs. J'ai à ce moment-là procédé à la saisie # 0373829 en apposant
4 bordereaux de saisie 1-2-3-4.

et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi _____

à Montréal ce 16

Jour de juillet 20 19

DÉCLARATION SOLENNELLE

DOSSIER NO. PV #0373829

Je, Mylène Thibault, inspectrice aliments pour la ville de Montréal matricule #036. J'ai accompagné ma collègue Mme (25 juin, Marie-Fier Turdau), le 28 juin 2019 pour un suivi de l'inspection antérieure déclare solennellement que à date du 28 juin 2019 au commerce Marche Characac situé au 549 Ogilvy à Montréal. Je me suis présentée à la responsable du Marche-Characac soit Mme Luliana Cuvusu Abrakun à l'aide de ma carte d'inspectrice afin d'effectuer un suivi dû à la dernière inspection en date du 25 juin 2019. J'ai constaté la présence de 3 contenants de plastique bleu avec les carcasses de chèvres en morceaux au congélateur. En plus, il y avait 2 sacs de plastique ayant les pattes des carcasses et le gras ainsi que le peau des carcasses au congélateur. J'ai apposé 4 bordereaux de saisie sur ces contenants déposés au congélateur et j'ai demandé de ne pas les utiliser. Dans le même congélateur il n'y avait pas d'autre carcasse présente. Lors de ce suivi je n'ai pas constaté aucune estampille sur les carcasses de chèvres en morceaux. Les chèvres (carcasses en morceaux) étaient brûlées. J'ai vu la facture du fournisseur de viande soit Les Abatteurs Correia et fils facture #0551 vendu à Characac 3891b chèvre (Goat) à 4,75\$ pour un total de 1847,75. Cette photo était disponible par photo car pas disponible sur place.

et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant

Déclaré devant moi

à Montréal

ce 16

Jour de juillet

20 19

DÉCLARATION SOLENNELLE

DOSSIER NO. _____

Je, Audrey Morin, 2877 chemin Chambly, Local 104,
Longueuil J4L 1M8, Inspectrice de produits agricoles et
d'aliments

déclare solennellement que j'ai travaillé à titre d'inspectrice le
5 juillet 2019 à l'abattoir Correia situé au 87 rang St-
Régis, St-Isidore, J0L 2A0. Lors de cette journée des
chèvres ont été abattus et celles-ci ont été échaudées
et brûlées par la suite. Tel qu'indiqué dans le manuel
des méthodes, les têtes sont enlevées de sur la carcasses
et mises sur des crochets. Après le poste d'inspection
final la carcasse est rincée et marquée avec l'estampille
d'inspection avant d'entrer dans la chambre froide. Il y
a 6 marques sur la carcasse : sur les épaules, les longes
et les gigots. De plus, une marque a été mise sur la
tête de celles-ci.

Je suis inspectrice depuis 2008 et je vais faire l'inspection
régulièrement à cet abattoir depuis 2013*. À ma
connaissance, il n'y a pas eu d'abattage de chèvres
échaudées depuis plus de 6 mois à cet abattoir.
* À raison d'environ 1 fois par semaine.

et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant

Déclaré devant moi

à Longueuil ce 21

Jour de Août 20 19

ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 9158-7022 QUEBEC INC			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Intermarché					
ADRESSE 3595 DE LA CONCORDE			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL H7E 2E1
MUNICIPALITÉ Laval		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1864960-0001	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163132922	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	QC	<input type="checkbox"/>
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input checked="" type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-07-18	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 07:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1864960 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF.	CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sur la date, la conservation du produit.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Intermarché 3595 DE LA CONCORDE, LAVAL (Québec), H7E 2E1 Aire de vente libre-service section préparation de la boucherie.			NO RAPPORT D'INSPECTION 2830112		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005	DISTRICT JUDICIAIRE Laval	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présentée à [REDACTÉ] comme étant une personne autorisée à faire l'inspection avec ma collègue Stéphanie Larocque-Picard. Nous avons constaté des irrégularités concernant la gestion de rotation des charcuteries.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis		NOM Larocque-Picard	PRÉNOM Stéphanie	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	<input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice Principale	<input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE [REDACTÉ]			SIGNATURE [REDACTÉ]		



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 boul. des Laurentides, bureau 202, Laval (Qc) H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>En effectuant des vérifications pour la rotation des stocks et l'innocuité des produits, nous constatons que les dates d'expirations ne sont pas comme à l'habitude:</p> <p>De ce fait, les emballages principaux de plusieurs charcuteries, comme la poitrine de dinde fumée, les dates sont habituellement apposées, avec une étiquette, par le producteur sur le plastique de l'emballage. Sur cette étiquette, nous trouvons comme information la date de péremption ainsi que le numéro d'usine : EST 1 dans le cas échéant. À l'intérieur du comptoir, nous constatons qu'une étiquette d'un autre format est présente sur la majorité des viandes froides. Cette étiquette illustre seulement la date de péremption (photo 1). D'ailleurs, en regardant de plus près, je constate que sous l'une des étiquettes douteuses, la partie autocollante d'une ancienne étiquette est présente, ce qui illustre que cette dernière aurait antérieurement été retirée (photo 2).</p> <p>Dans un même ordre d'idée, je trouve trois pièces de viande de type Noix de Ronde de Bœuf Fumée non entamées ayant une situation identique à celle précédente. Tout comme la dinde, une pièce porte une étiquette ayant les mêmes informations or, la date de péremption et le numéro d'usine (EST 713). Une autre porte les mêmes étiquettes douteuses. La troisième n'a aucune étiquette d'apposée, donc aucune façon de savoir sa durée de vie. En déposant les trois morceaux de viande une à côté de l'autre, nous sommes forcés de constater que celle avec l'étiquette d'origine du producteur est en bien meilleur état que celle avec les étiquettes incertaines (photo 3). D'ailleurs, cette situation est aussi retrouvée avec deux autres types de Rôti de Bœuf. Bien que ces produits soient de la même marque, leurs datations sont différentes. De ce fait, pour ce produit-ci, selon les inscriptions visibles sur l'étiquette blanche collée sur le film de plastique, le produit serait « meilleur avant » 24JUL2019 (24 juillet 2019). Or, l'autre produit qui semble plus frais et avec une étiquette qui me semble conforme a une date « meilleur avant » 2019JUN10 (10 juin 2019) (photo 4).</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice Principale	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 boul. des Laurentides, bureau 202, Laval (Qc) H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Aussi, plusieurs charcuteries ont été repérées avec la même étiquette apposée sur les emballages. Parmi celles-ci, plusieurs ont des signes d'altération ressemblant à des moisissures (photo 5, 6 et 7). Je trouve aussi sur un emballage non entamé d'une autre charcuterie le même format d'étiquette. En analysant le produit, je constate que l'écriture à l'encre décrivant les caractéristiques du produit apposé sur l'emballage est pratiquement illisible et endommagé tandis ce que l'étiquette indiquant la date de péremption n'a aucun signe de dégradation (photo 8).</p> <p>Bref, ces étiquettes indiquent une date de péremption et, selon moi, se veulent similaires à celles des producteurs. De ce fait, je me mis à chercher en dessous d'une table de travail, où sont rangés les outils de travail, et j'aperçois fusil servant à dater les produits. J'enclenche le mécanisme pour imprimer une étiquette et je constate que cette étiquette est la même que celles que je retrouve sur lesdits produits présents dans le réfrigérateur de l'aire de service des charcuteries (photo 9).</p> <p>Ainsi, dans le présentoir réfrigéré de service de l'établissement, nous avons trouvé plusieurs produits pour lesquels les dates de « meilleur avant » semblaient avoir été modifiées voire prolongées, car elles étaient fournies au moyen d'étiquettes blanches collées sur l'emballage, étiquettes qui ne correspondent pas du tout au mode de datation que l'on retrouve sur des produits similaires. Donc, l'établissement a trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit sur la date et la conservation du produit.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice Principale <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1864960-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9158-7022 QUÉBEC INC. 3595 de la Concorde E, Laval, Québec, H7E 2E1		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'intermarché		
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-12-03		
DATE D'EXPIRATION	2019-12-02		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/> OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> , DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE: DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> , DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/> DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)			
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : Alexis Meurs			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Larocque-Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice Principale <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	





Le 14 août 2019

Alexis Meurs
Inspectrice de produits agricoles et d'aliments
1041, boul. des Laurentides, bureau 202
Laval (Québec) H7G 2W2

Objet : Attestation de détention de permis

Je soussigné, coordonnateur du service de gestion de la clientèle au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, certifie que l'exploitant ci-dessous détient un permis valide et conforme aux registres du ministère, et émis en vertu de la Loi sur les produits alimentaires (R.L.R.Q. chapitre P-29) et ses règlements afférents :

Numéro de dossier :	1864960-0001-01
Nom de l'exploitant :	9158-7022 QUEBEC INC.
Raison sociale ou appellation commune :	L'INTERMARCHE
Adresse de l'établissement :	3595, boul. de la Concorde, Laval (Québec) H7E 2E1
Nature du permis	Vente au détail
Catégorie du permis	Préparation générale
Date de validité du permis :	03-12-2018 à 02-12-2019

Le présent certificat est délivré conformément à l'article 66 du Code de procédure pénale.

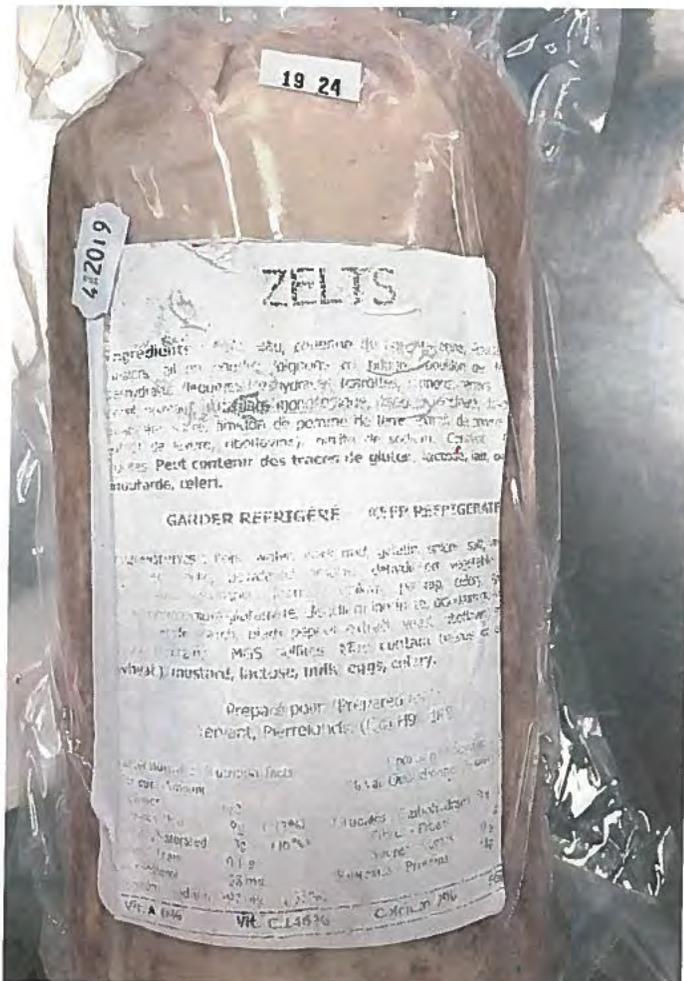
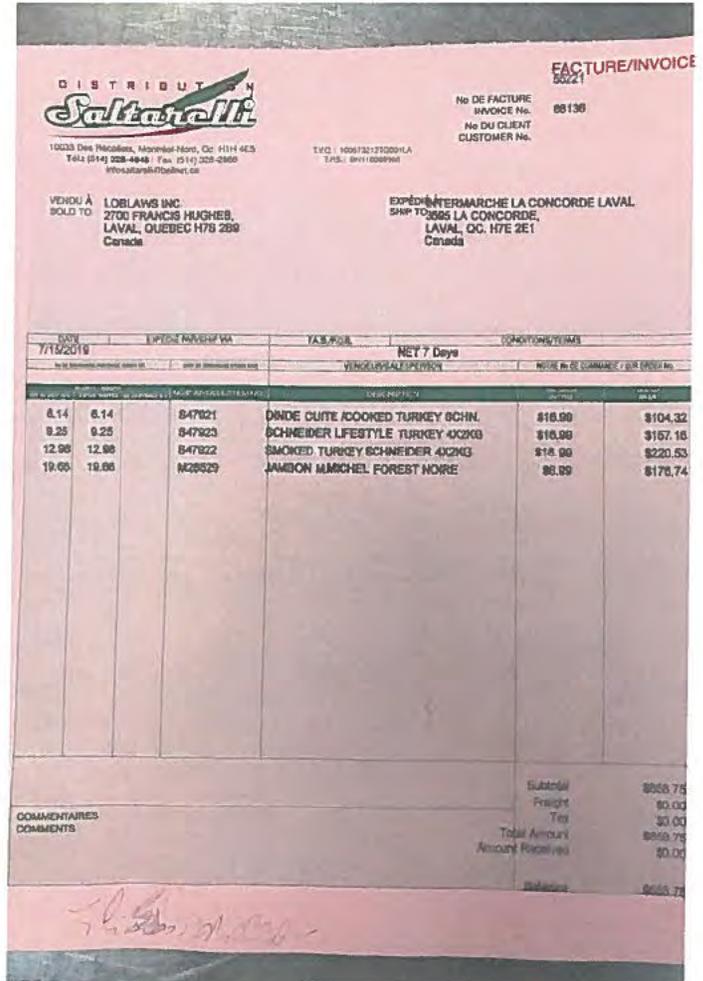

Coordonnateur

Copie conforme à l'original

Par : Alexis Meurs

Date : 2019-07-18

Signature : 



Copie conforme à l'original

Par : Alexis Meurs

Date : 2019-07-18

Signature : 

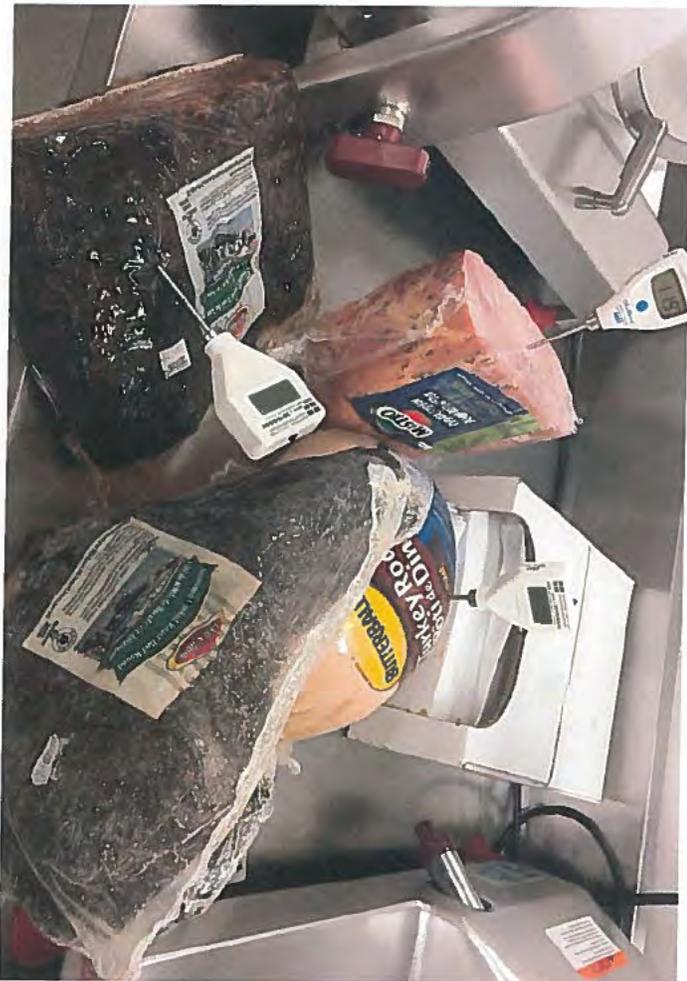


Copie conforme à l'original

Par : Alexis Meurs

Date : 2019-07-18

Signature : _____

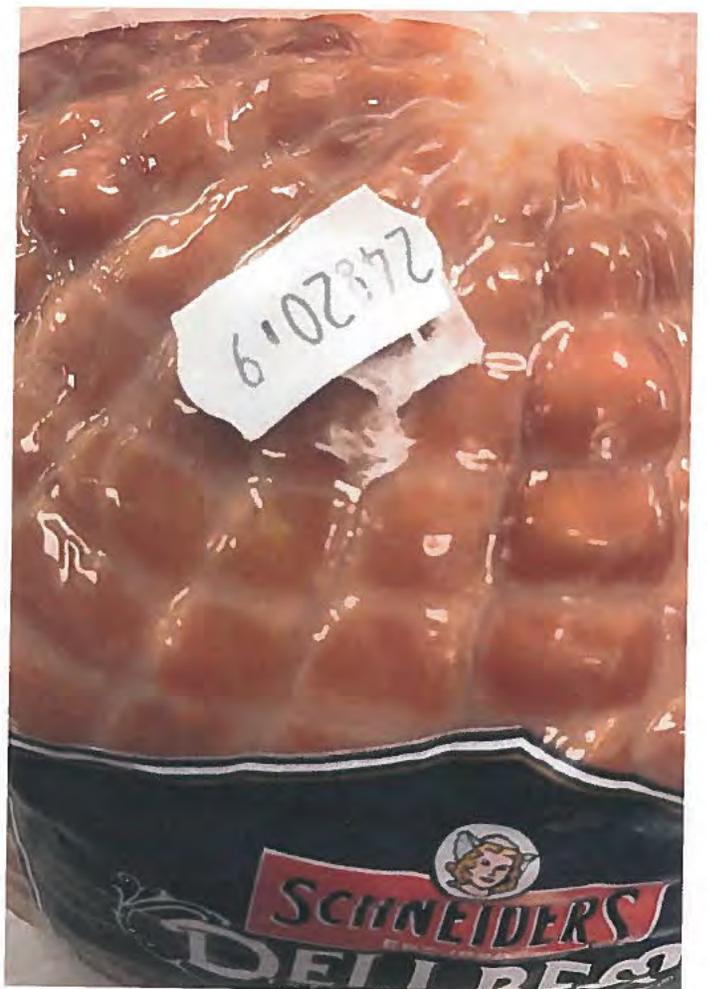


Copie conforme à l'original

Par : Alexis Meurs

Date : 2019-07-18

Signature : _____



Copie conforme à l'original

Par : Alexis Meurs

Date : 2019-07-18

Signature : 



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S 5A3.			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>			
NOM 1	NOM 2	PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 9171-2794 QUÉBEC INC.		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE MARCHÉ PINCOURT			
ADRESSE 6333 RUE BEAUBIEN E		APP.	CASIER POSTAL H1M 3E6
MUNICIPALITÉ MONTREAL	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1786487-0001	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE /ÉTAT QC
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163823454	Autres <input type="checkbox"/>	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE <input checked="" type="radio"/> ENTRE LE ET LE <input type="radio"/> DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-10-21	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:30
		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK) 1786487 0001	EXPLOITANT-ENTITÉ	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29
			NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments		
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1 (b)			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 1201	CODE DÉF. CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A FAIT UNE INDICATION FAUSSE, OU TROMPEUSE SUR LA DATE DE CONSERVATION DU PRODUIT.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION AIRES DE VENTE DU MARCHÉ PINCOURT SITUÉES AU 107 BOUL. CARDINAL-LÉGER, PINCOURT, J7W3Y3, QC.		NO RAPPORT D'INSPECTION 3157079	
		LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 71070	DISTRICT JUDICIAIRE Beauharnois
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION		ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER		
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>			
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Je me suis présentée en tant qu'inspectrice au MAPAQ, autorisée à procéder à l'inspection des aliments, en exhibant ma carte d'identité avec photo.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S5A3			

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

Dans le département de la poissonnerie, on retrouve une table réfrigérée communément appelée « bulle réfrigérée » Dans cet équipement de maintien froid, je vois des mollusques bivalves offerts en vente avec le service d'un commis. Trois différentes variétés d'huîtres sont déposées sur un lit de glace, les variétés sont séparées par un séparateur physique. Je vois un écriteau afférent aux huîtres Malpeque portant les inscriptions suivantes, écrite à la main : « 1Q » qui correspond à la zone ou le secteur de zone de cueillette ou de récolte ainsi que 10-11-19 qui correspond à la date de cueillette ou de récolte. Un registre de réception ou d'achat se doit d'être tenu avec les informations qui sont inscrites sur l'étiquette apposée sur le produit de mollusques bivalves conditionnées. Je cherche la dernière inscription sur le registre des huîtres Malpeque. Je retrouve l'information « 1Q » zone ou secteur de zone de cueillette ou de récolte inscrite. La date de cueillette ou de récolte correspondante à « 1Q » inscrite au registre est 04-10-19. Aussi la date du 10-11-19 est une date postérieure à aujourd'hui. Il apparait donc que le détaillant ait inscrit une date de cueillette ou de récolte sur l'écriteau pour informer le consommateur qui est fausse, inexacte ou trompeuse.

Dans le département où est coupé et emballé les fromages, j'ai retrouvé dans un comptoir réfrigéré, où les consommateurs n'ont pas accès, des boîtes de meules à fromage. Au moins une meule est entamée et d'autres sont intactes dans leur emballage. La boîte dans laquelle la meule entamée est disposée, est identifiée par le fabricant « OKA ARTISANT » et possède la date meilleur avant du 25 octobre 2019. Visuellement, il manque la moitié du produit. Aussi, il y avait des étiquettes autocollantes de forme carré, sur lesquelles les inscriptions de la meule sont reproduites, servant au conditionnement du produit pour être offert en vente à l'étalage. (Photo 1, Photo 2) Je suis allée voir dans le comptoir réfrigéré de vente libre-service si ce fromage était offert en vente. J'ai rapidement repéré plusieurs pointes identifiées par les mêmes étiquettes fournies dans le contenant maître de la meule. J'ai apporté ces pointes vers le comptoir réfrigéré qui contenait la meule entamée. (Photo 3) J'ai posé sur la table, la meule entamée et les portions. J'ai été en mesure de reconstituer la meule avec 8 portions portant toute la même date meilleure avant. Il apparait que les 8 portions trouvées dans le comptoir de vente proviennent de la meule entamée trouvé dans le comptoir réfrigéré. (Photo 2)

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE
TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S5A3

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

Des étiquettes identifiées par les coordonnées du détaillant étaient apposées sur les portions. Sur les 8 portions retrouvées dans le comptoir de vente, ayant des poids variant entre 0.174 kg et 0.520 kg, il était indiqué que ces produits avaient été empaqueté le « 20.OC2019 », et meilleur avant le « 10. NO2019 », soit 16 jours plus tard que la date déterminée par le fabricant. (Photo 4)

Il apparaît donc que le détaillant ait étiqueté des produits en informant le consommateur que ceux-ci étaient « meilleur avant » une date supérieure à celle établie par le fabricant. Ce faisant, il a fait une indication fautive, inexacte ou trompeuse sur la conservation du produit.

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	

ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	---------------------	--------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE
TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S5A3

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2)

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1786487-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9171-2794 QUÉBEC INC., 6333 RUE BEAUBIEN E, MONTRÉAL (QUÉBEC), H1M3E6		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	MARCHÉ PINCOURT, 107 BOULEVARD CARDINAL-LÉGER, OINCOURT, (QUÉBEC), J7W 3Y3		
DATE DE DÉLIVRANCE	2019-03-05		
DATE D'EXPIRATION	2020-03-04		

2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION . DES CLIENTS CONSOMMENT .
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :
ON ENTREPOSE , SERT , OFFRE EN VENTE , VEND , FOURNIT , PRÉPARE , CONDITIONNE OU TRANSFORME DES ALIMENTS , DE LA GLACE
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES , DES PRODUITS CARNÉS , DES OEUFS , DES PRODUITS LAITIERS , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ,
DES PRODUITS MARINS , DES PRODUITS D'EAU DOUCE , DES PRODUITS VÉGÉTAUX , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE , DE L'EAU AU VOLUME ,
DES REPAS OU COLLATIONS DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE .
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS , DES CONTENANTS D'ALIMENTS , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ,
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX DESTINÉS AUX ANIMAUX .
- ON Y ABAT DES ANIMAUX . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU . ON PRÉLÈVE , GARDE , DISTRIBUE , UTILISE OU FAIT LE COMMERCE
DE LA SEMENCE ANIMALE .
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) .

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR .

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE , PRODUITS , OBJETS , ÉQUIPEMENTS , LIEUX OU VÉHICULES .

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : MYLÈNE TREMBLAY

PREMIER AGENT ATTESTATION

DEUXIÈME AGENT ATTESTATION

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	



1



2

3



4







metro

577 Lesney
917 boul. Grégoire Laper
Montréal, Q.C. H3T 2Y3

**DKA FROMAGE L ARTISAN
DKA L ARTISAN CHEESE**

FROMAGE REFRIGÉRÉ, CANADA, 90% M.M. 30% HUMIDITÉ
42% S.A.T. PROTEINES, CULTURES BACTÉRIENNES, SEL
CALCIUM, NE CALCIUM, ENZYME MICROBIENNES
FROMAGE REFRIGÉRÉ, CANADA, 90% M.M. 30% HUMIDITÉ
42% PASTEURIZÉES MILK, BACTERIAL CULTURES, SALT
CALCIUM CHLORIDE, MICROBIAL ENZYMES

Expire le
Best before: 20 OCT 2019
2019

Net. Weight
Net Before: 10 KILO 19



\$/kg Pounds net
49.90 0.205 kg

Price/Price
\$ 10.28

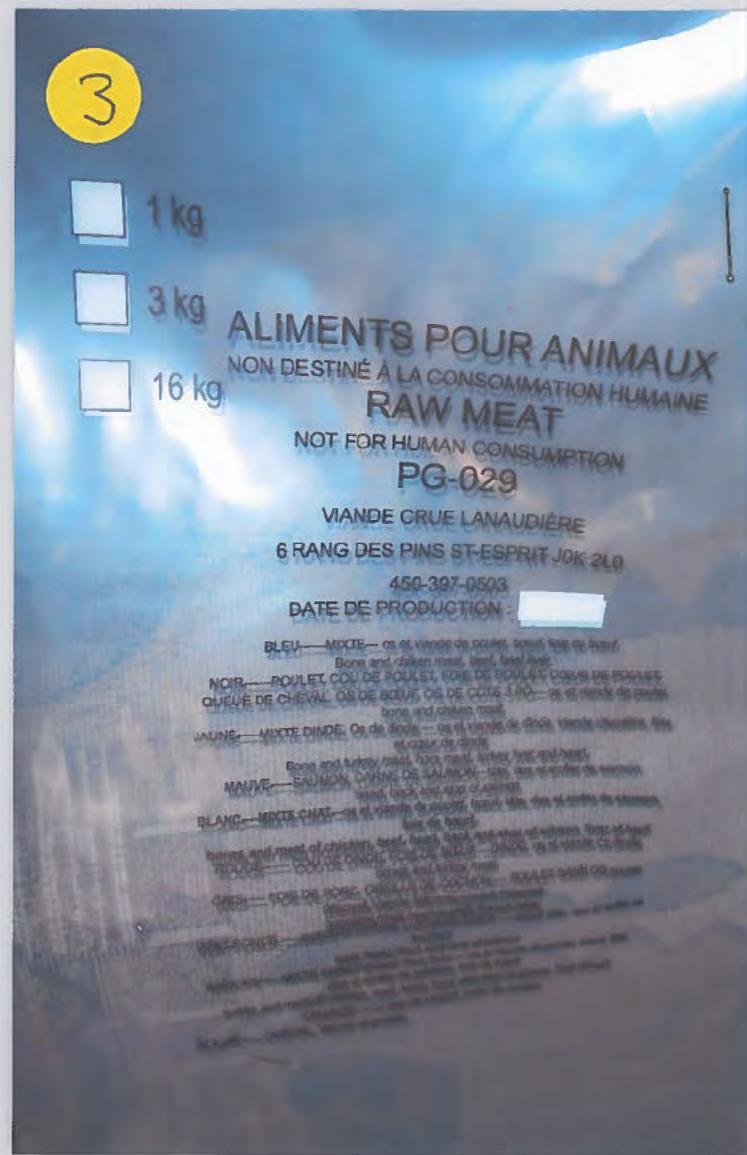
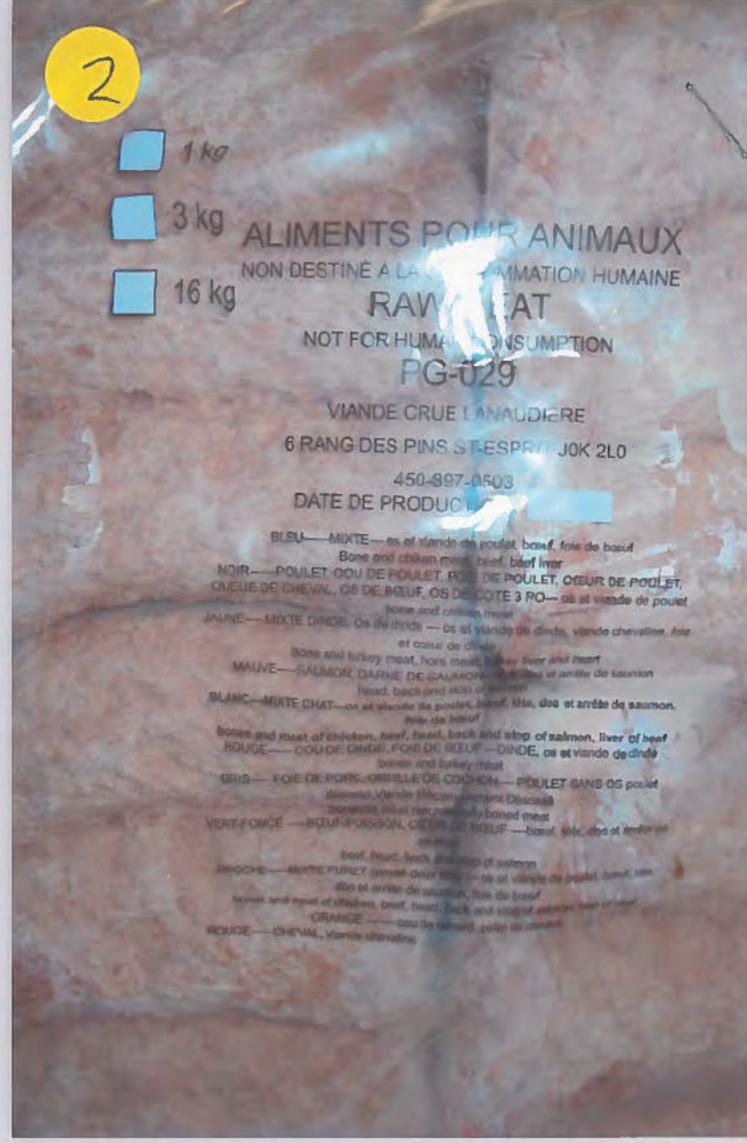
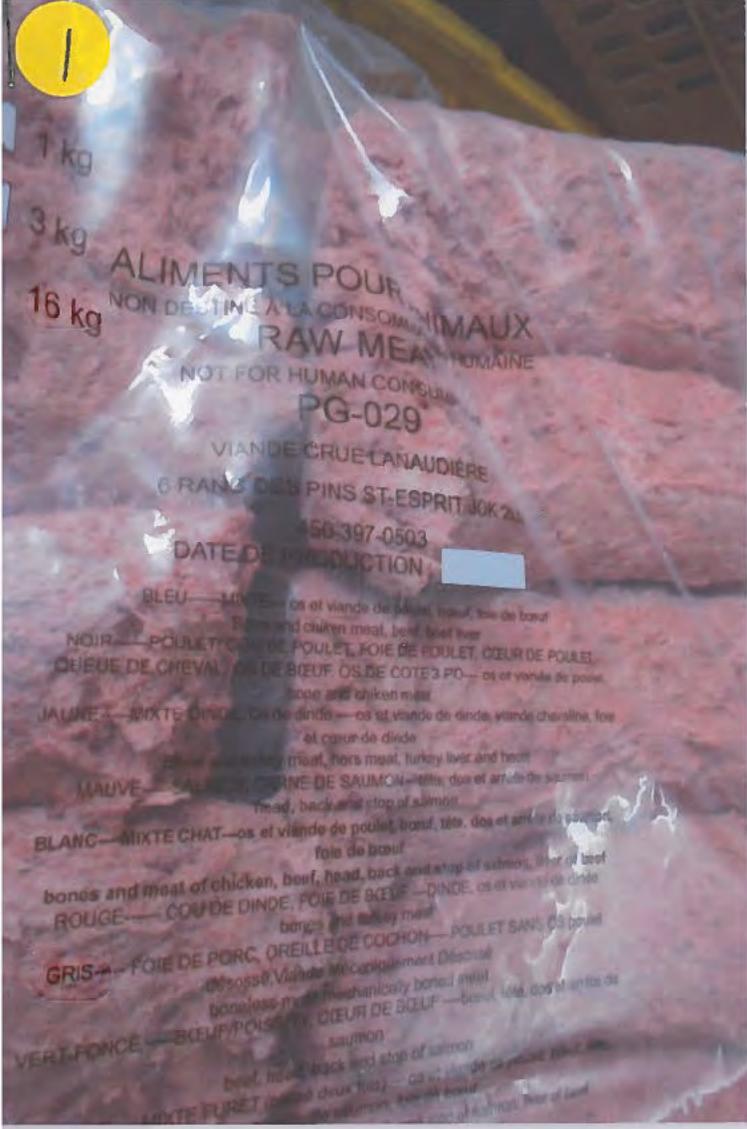
ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362400	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Kevin Côté, 5195 boulevard des Forges, bureau 55, Trois-Rivières, QC, G8Y 4Z3					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME G. Sirard & Fils Inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Les Viandes Crues Lanaudière					
ADRESSE 100 rue forest			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL J0K 2Z0
MUNICIPALITÉ Sainte-Marie-Salomé		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input type="checkbox"/>	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE/ÉTAT QC	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
NEQ <input checked="" type="checkbox"/>	1164749054	Autres <input checked="" type="checkbox"/>	facture	Autres <input type="checkbox"/>	
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2020-09-22	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 11:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 0747171 0005	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 règlement sur les aliments (r.1)				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102		CODE DÉF.	CODE VÉH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR LA PROVENANCE, LE LIEU DE PRÉPARATION, LA QUALITÉ OU UNE PARTICULARITÉ DU PRODUIT.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION dans l'atelier d'équarrissage situé au 255 chemin Montcalm, Sainte-Marie-Salomé, J0K 2Z0			NO RAPPORT D'INSPECTION 3259107		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 63005	DISTRICT JUDICIAIRE Joliette	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me présente au 255 chemin Montcalm, Sainte-Marie-Salomé afin d'effectuer des vérifications suite à la réception d'une plainte concernant l'opération d'un atelier d'équarrissage sans permis.					
Sur place, je rencontre [REDACTÉ] de la compagnie G. Sirard & Fils inc., connue aussi sous le nom "Les viandes Crues Lanaudière". Je me présente à lui en tant qu'inspecteur du MAPAQ.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Côté	PRÉNOM Kevin		NOM Guindon	PRÉNOM Jean-François	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-29		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-17	
SIGNATURE [REDACTÉ]			SIGNATURE [REDACTÉ]		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362400
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Kevin Côté, 5195 boulevard des Forges, bureau 55, Trois-Rivières, QC, G8Y 4Z3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Devant l'atelier de préparation et près du chemin public se trouve une remorque identifiée « Viande Crue Lanaudière – nourritures pour chien et chat ».</p> <p>Des employés sont présents sur place. [REDACTÉ] leur donne des ordres et ceux-ci sortent de l'établissement et vont attendre plus loin [REDACTÉ] me guide à l'intérieur de l'atelier d'équarrissage.</p> <p>Il y a des produits alimentaires carnés préparés sur place à différents stades de traitement. Il y a des intrants, des équipements en utilisation avec de la viande à l'intérieur, des bacs contenant des produits finis non emballés, des bacs de produits finis emballés, des emballages vides, des bons de commande, des produits maintenus réfrigérés, des produits congelés.</p> <p>Sur les sacs des produits emballés et sur les emballages vides (voir photos 1, 2 et 3), il y a la mention « ALIMENTS POUR ANIMAUX – NON DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE » suivie de l'indication « PG-029 », du nom de la compagnie « Viande Crue Lanaudière » et de l'adresse « 6 rang des pins, St-Esprit, J0K 2L0 ».</p> <p>L'indication « PG-029 » est trompeuse, car elle laisse croire que l'établissement détient un permis de préparation générale du MAPAQ alors qu'il n'en a pas, ni pour le 255 chemin montcalm, Sainte-Marie-Salomé, ni pour le 6 rang des pins, Saint-Esprit (voir lettres du service des permis). « PG-029 » est un code unique attribué à G. Sirard & Fils inc. lorsque cette compagnie opérait un atelier d'équarrissage au 6 rang des pins, à Saint-Esprit. Chaque établissement sous permis obtient un numéro similaire, qui ne peut être utilisé que par l'établissement pour lequel il a été attribué. Cela peut porter la clientèle à confusion, car cela laisse sous-entendre que l'établissement est conforme aux normes et qu'il fait l'objet d'inspection régulière puisqu'il semble détenir un permis.</p> <p>L'adresse présente sur les sacs doit être celle du lieu de préparation des produits. À la suite de l'inspection et en constatant les opérations en cours dans le lieu visité, il est évident que les produits observés sont préparés sur place. Donc l'adresse qui devrait y figurer est le 255 chemin Montcalm, Sainte-Marie Salomé. Cette indication est trompeuse quant à la provenance du produit et au lieu de préparation.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM COTE	PRÉNOM KEVIN	NOM GUINDON	PRÉNOM JEAN-FRANCOIS
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-29	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-17
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362400
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Kevin Côté, 5195 boulevard des Forges, bureau 55, Trois-Rivières, QC, G8Y 4Z3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Sur le site internet de la compagnie (http://vclqc.com), dont l'adresse est indiquée sur les bons de commande (voir photo 4), dans la partie « À propos de nous », on peut lire « Nous nous spécialisons en produit certifié consommation humaine de première qualité pour le bien-être de votre animal ». Cette indication est trompeuse, car les produits ne sont pas certifiés consommation humaine, car ils ne font l'objet d'aucune certification ni d'aucun contrôle puisque l'établissement opère sans permis (voir extrait du site internet).</p> <p>L'adresse indiquée sur le site internet est le 6 rang des pins, St-Esprit (voir extrait du site internet) alors que l'exploitant opère au 255 chemin Montcalm, Sainte-Marie-Salomé. Le 6 rang des pins, Saint-Esprit ne détient pas de permis du MAPAQ valide.</p> <p>Donc, G. Sirard & Fils (Les Viandes Crues Lanaudière) a trompé ou tenté de tromper la clientèle sur l'emballage de ses produits et sur son site internet en utilisant des informations fausses quant à la provenance, au lieu de préparation, à la qualité et à une particularité du produit.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM COTE	PRÉNOM KEVIN	NOM GUINDON	PRÉNOM JEAN-FRANCOIS
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-29	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-17
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362400
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Kevin Côté, 5195 boulevard des Forges, bureau 55, Trois-Rivières, QC, G8Y 4Z3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input checked="" type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS			
N° DE PERMIS			
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE			
DATE D'EXPIRATION			
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input type="checkbox"/> , SERT <input type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input type="checkbox"/> , VEND <input type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input type="checkbox"/> , DES OEUFS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> ,			
DES REPAS OU COLLATIONS <input type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input checked="" type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : <u>Jean-François Guindon</u>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM COTE	PRÉNOM KEVIN	NOM GUINDON	PRÉNOM JEAN-FRANCOIS
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-29	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020-12-17
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	



4

A la coupe

Marché Local Composteur
 Adresse : 8 Rue du Prie, Lamoignon, 93210
 Téléphone : 01 47 37 8881
 Courriel : marchelocalcomposteur@gmail.com
 Visitez nous sur : www.marchelocalcomposteur.com, http://marchelocal.com
 Mail de passés viande

Adresse : FERME
 Date de la commande :

	24 mcs	48 mcs	100 mcs	20 mcs
	1.5 lbs	3/4 lbs	0.3 lbs	0.3lbs
Poulet	30 \$	15 \$	40 \$	14 \$
Poulet sans os	74 \$	77 \$	82 \$	23 \$
Mi-cu	34 \$	19 \$	44 \$	15 \$
Mi-cu Charbon	30 \$	35 \$	60 \$	19 \$
Dinde**	60 \$	65 \$	70 \$	19 \$
Mi-cu Dinde**	71 \$	80 \$	85 \$	23 \$
Turbo	40 \$	33 \$	60 \$	26 \$
Bœuf Pâtisson	51 \$	27 \$	62 \$	18 \$
Charbon Pâtisson**	46 \$	65 \$	70 \$	21 \$
Charbon**	82 \$	91 \$	97 \$	27 \$
Canard**	87 \$	91 \$	97 \$	27 \$
Lapin**	87 \$	91 \$	97 \$	27 \$

Argent constant
 Paiement Internet

Amorce parats vendus au kg	
Os de Dinde	10 \$
Os de Poulet	12 \$
Cou de Canard	11 \$
Patte de Canard	12 \$
Cou de Poulet	15 \$
Patte de Poulet	15 \$
Cou de Canard	15 \$
Patte de Poulet	15 \$

Numéro de téléphone :
 Date de collecte :
 Courriel :
 TPS : 762961086
 TVA : 23507432
 Bo

Prendre Note qu'il faut commander 7 jours à l'avance pour ces sortes de viande
 Plus précisez passer votre commande par le site internet : www.marchelocal.com

Merci de nous faire confiance !

Le 27 octobre 2020

Monsieur Kevin Côté, inspecteur
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal
5195, boul. des Forges, bureau 55
Trois-Rivières (Québec), G8Y 4Z3

Monsieur,

La présente est pour confirmer que l'exploitant G. SIRARD & FILS INC., numéro de dossier 0747171-0002, situé au 6, rang des pins à Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0, ne détenait pas, du 6 mai 2018 au 22 septembre 2020, un permis du MAPAQ pour exploiter un atelier d'équarrissage d'animaux en vertu de la Loi sur les produits alimentaires (R.L.R.Q. chapitre P-29).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Danielle Brochu
Coordonnatrice



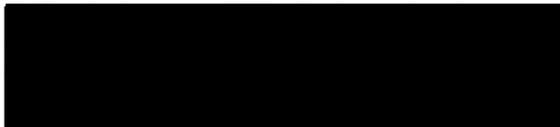
Le 27 octobre 2020

Monsieur Kevin Côté, inspecteur
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal
5195, boul. des Forges, bureau 55
Trois-Rivières (Québec), G8Y 4Z3

Monsieur,

La présente est pour confirmer que l'exploitant G. SIRARD & FILS INC., numéro de dossier 0747171-0005, situé au 255, chemin Montcalm à Sainte-Marie-Salomé (Québec) J0K 2Z0, ne détenait pas, le 22 septembre 2020, un permis du MAPAQ pour exploiter un atelier d'équarrissage d'animaux en vertu de la Loi sur les produits alimentaires (R.L.R.Q. chapitre P-29).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Danielle Brochu
Coordonnatrice

Québec, le 1er décembre 2020

M.A.P.A.Q.
DIRECTION GENERALE
5195 BOUL. DES FORGES, BUR. 55
TROIS-RIVIERES QC G8Y 4Z3

KEVIN COTE

PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DU VÉHICULE
Numéro d'identification de la personne: 64749054

G. SIRARD & FILS INC.
100 RUE FOREST
SAINT MARIE SALOME QC J0K 2Z0

Locateur: CWB NATIONAL LEASING INC.

VÉHICULE
Numéro de plaque: RJ2053L
Type: REMORQUE
Marque: JGM Modèle: PFTM
Année: 2017 Source d'énergie: NON PROPULSE
Numéro d'identification: 2J9UA4241HS043895

REMARQUES
LA PERSONNE MENTIONNEE CI-DESSUS EST LE DERNIER LOCATAIRE
CONNU A NOS FICHIERS.

CETTE ADRESSE EST LA DERNIERE INSCRITE DANS NOS REGISTRES.

SERV. DIFFUSION ET LIAISON - CORPS POLICIERS

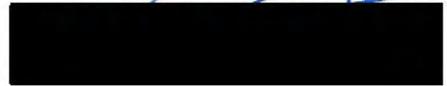
Pour plus de renseignements, composez le 1 866 642-1865 ou écrire à :
SERV. DIFFUSION ET LIAISON - CORPS POLICIERS
Case postale 19600, succ. Terminus, C-3-44, Québec G1K 8J6 (www.saaq.gouv.qc.ca)



CONFORME À L'ORIGINAL

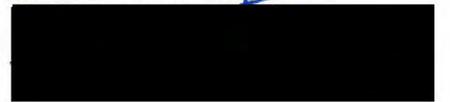


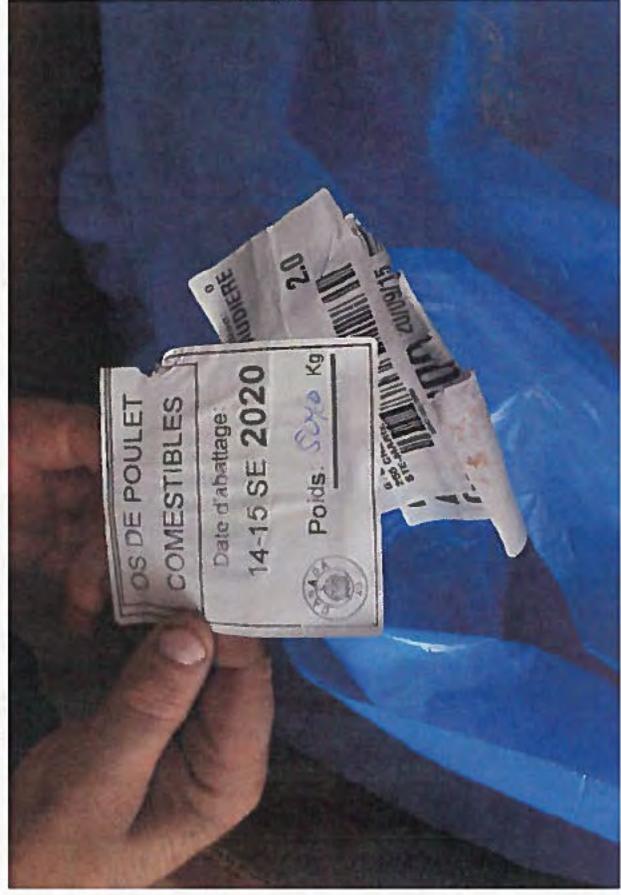
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





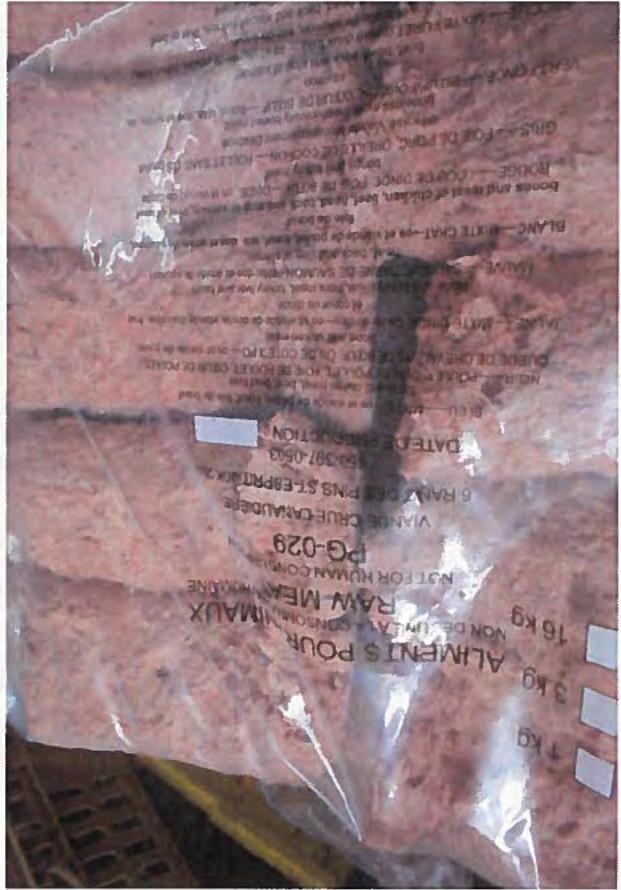
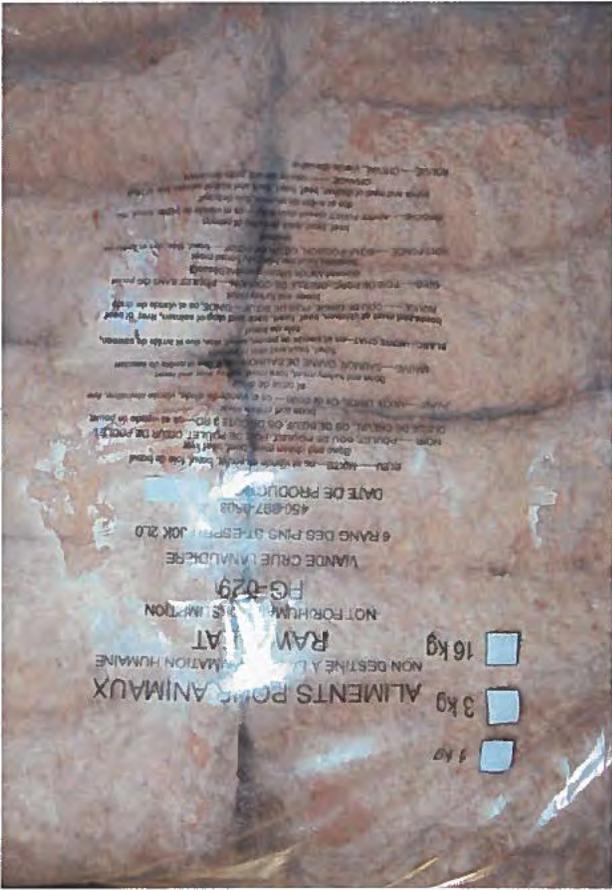
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





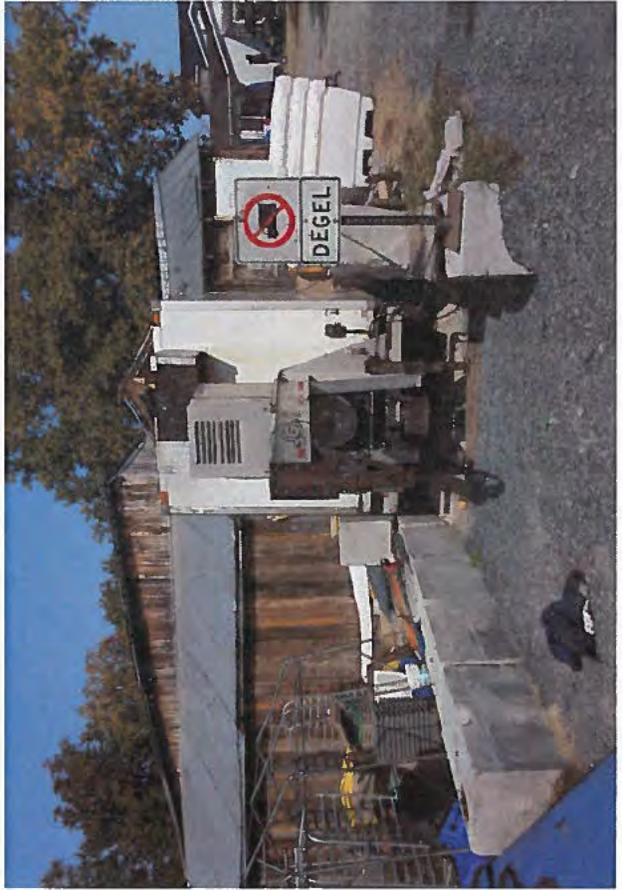
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





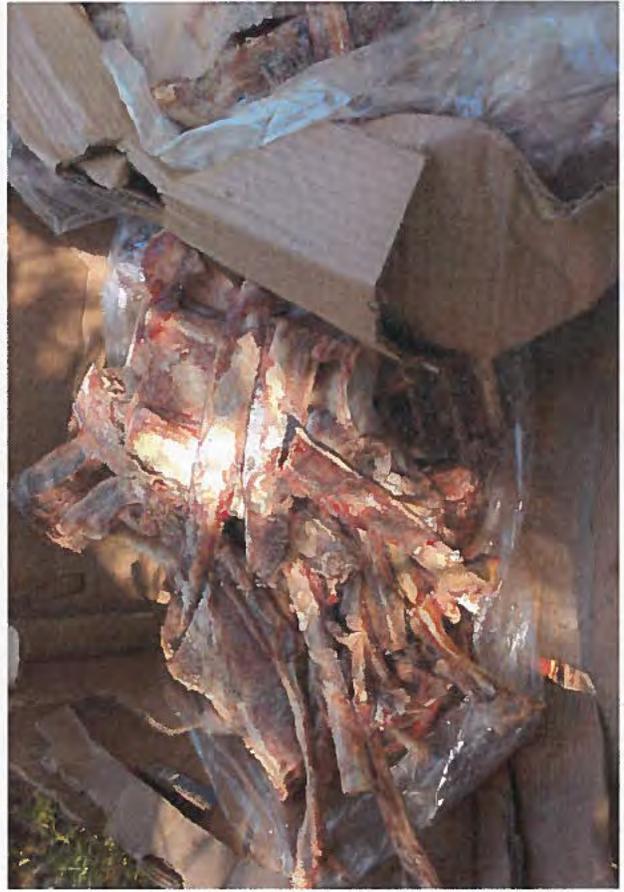
COPIE CONFORME A L'ORIGINAL





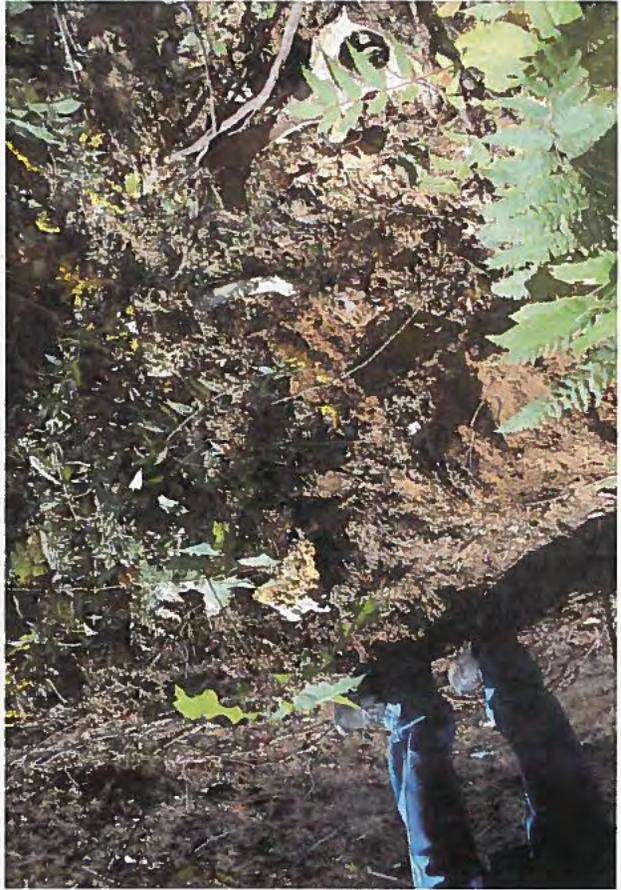
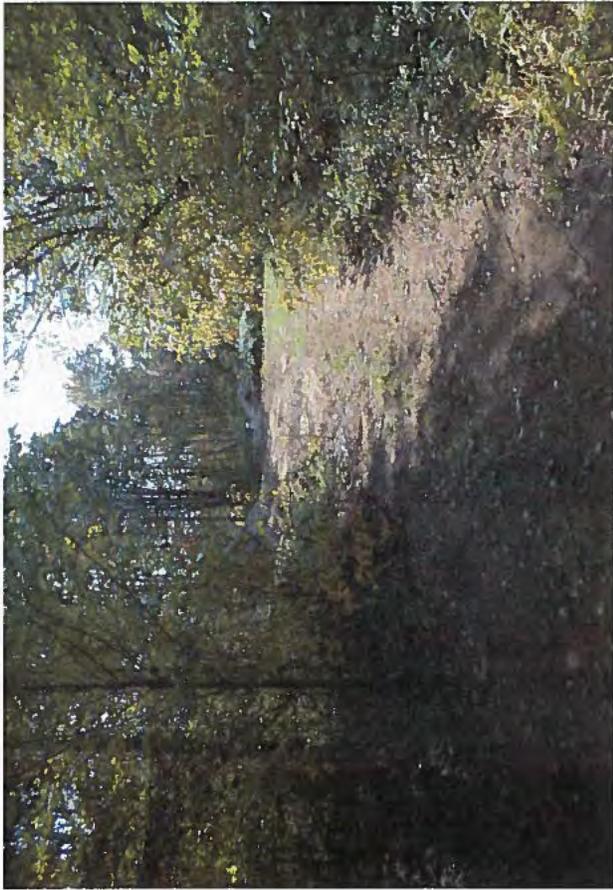
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





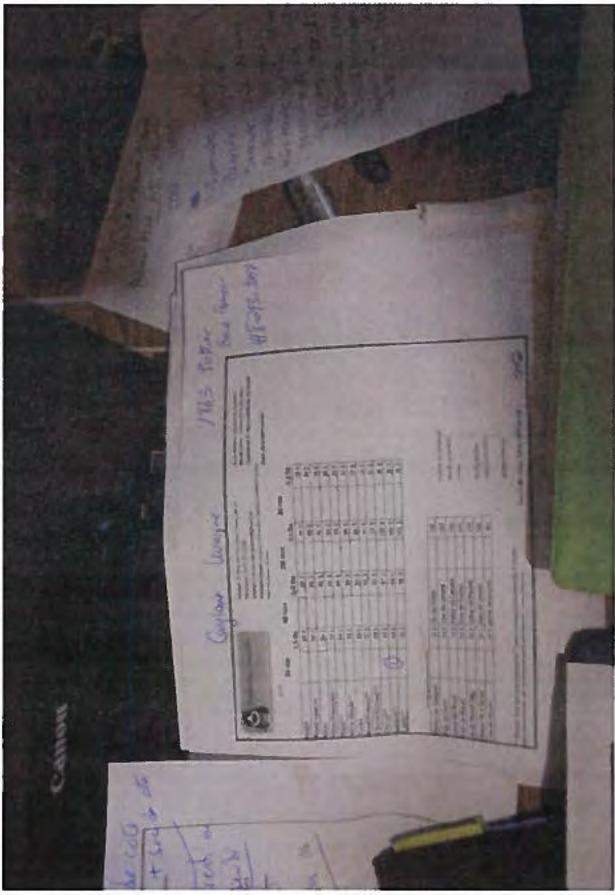
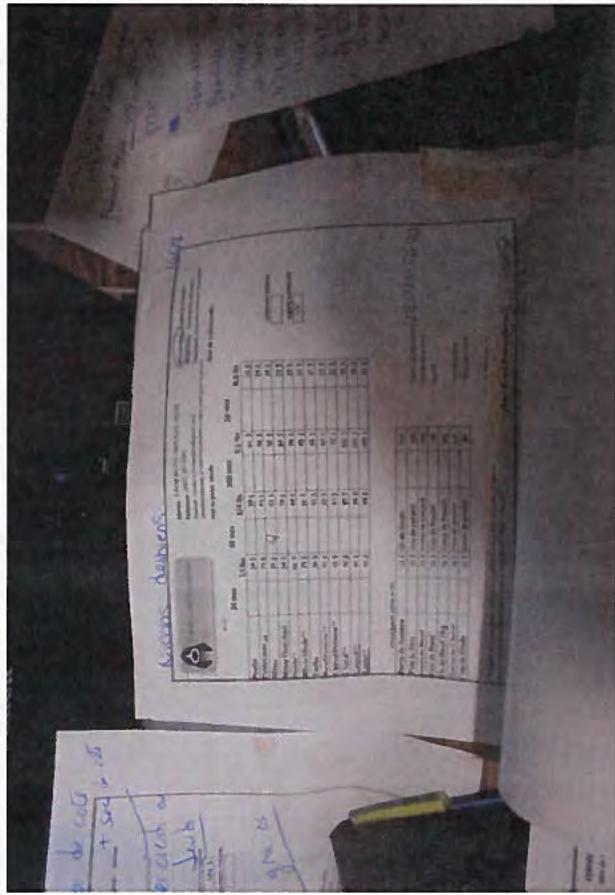
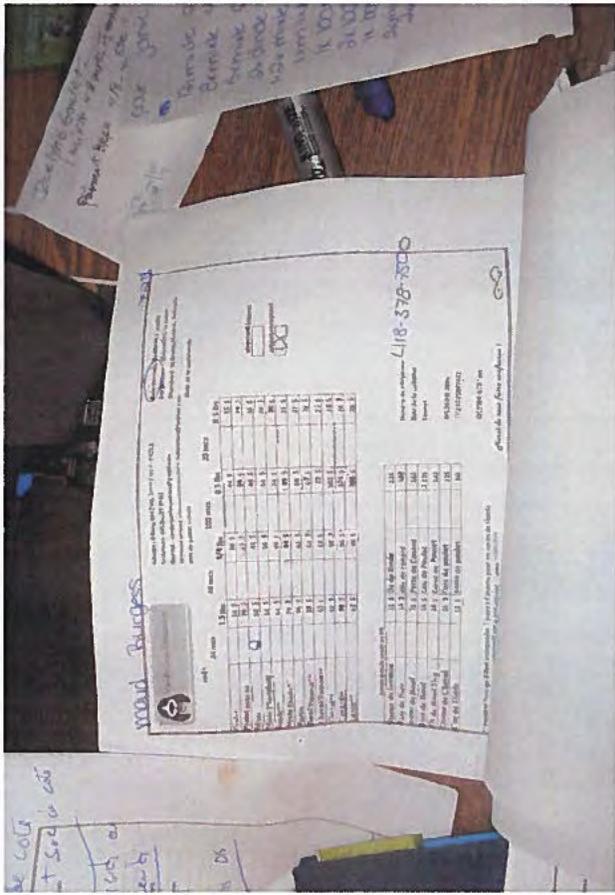
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





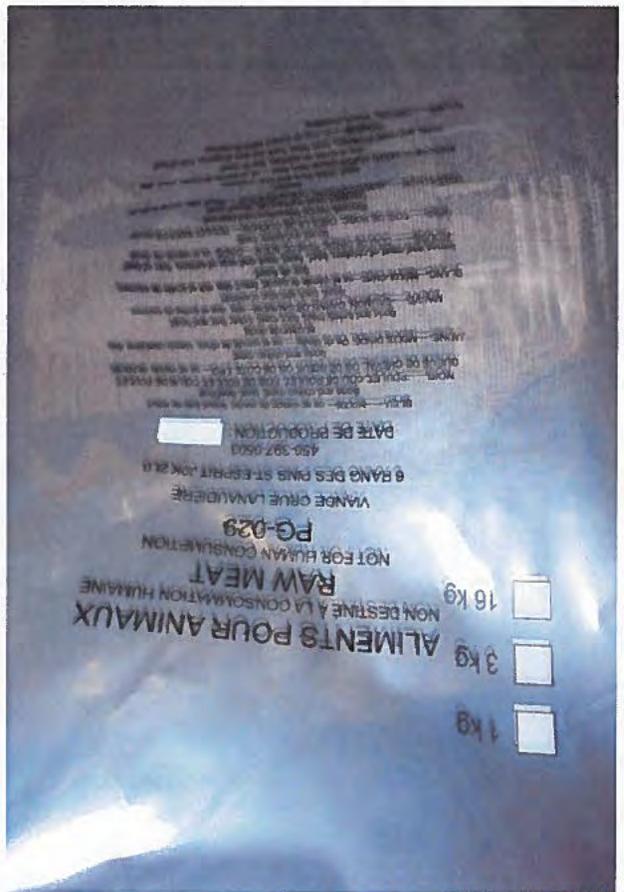
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL





COPIE CONFORME A L'ORIGINAL





COPIE CONFORME A L'ORIGINAL





Fabriqueur de nourriture pour chiens et chat

[Commander](#)

Fabriqueur de nourriture pour chiens et chats.

Les carnivores comme les loups, les coyotes et les renards, ont besoin de manger de la viande crue.

Votre chien est aussi un carnivore.

Les chiens ont, dans leur système digestif des enzymes, qui leurs permettent de digérer de la viande crue sans problème.

Essayez-le et vous verrez votre animal devenir plus actif et plus éveillé.

Il aura un pelage plus brillant et des dents blanches et saines.

Viandes Crues Lanaudière





À propos de nous

Nous nous spécialisons en produit certifié consommation humaine de première qualité pour le bien-être de votre animal.

En savoir plus...

Points de chutes

Nous déservons plus de 15 régions à travers le Québec.

En savoir plus...

Contactez-nous

Téléphone

+1-450-397-0503

E-mail

viandecruelanaudiere@gmail.com

Adresse

6, rang des pins, St-Esprit, Québec J0K 2L0

French



f

Copyright | Neo Designs

French



Nos Produits

Un plaisir pour vos animaux

Liste de nos produits offerts



Mixte pour chien



Mixte pour chat



Mixte pour furet



Mixte Dinde

French



Poulet



Poulet sans os



Saumon



Dinde



Boeuf et Poisson



Cheval et Poisson



Cheval



Lapin



Canard

Nos grandeurs disponibles

6 mcx – 9 lbs

20 mcx – 6 lbs

24 mcx – 1,5 lbs

48 mcx – 3/4 lbs

100 mcx – 0,3 lbs

Sac de 1kg – 2.2 lbs

French

D'autres produits tout aussi bons !

-  Saumon darne 1kg
-  Foie de boeuf 1kg
-  Coeur de poulet 1kg
-  Pattes de poulet 1kg
-  Foie de poulet 1kg
-  Cou de poulet 1kg
-  Os 3 pouce 500g
-  Os de dinde 1kg
-  Os de boeuf 2kg

French



French

Commander

Contactez-nous

French

À propos de nous

Nous nous spécialisons en produit certifié consommation humaine de première qualité pour le bien-être de votre animal.

En savoir plus...

Points de chutes

Nous déservons plus de 15 régions à travers le Québec.

En savoir plus...

Contactez-nous

Téléphone

+1-450-397-0503

E-mail

viandecruelanaudiere@gmail.com

Adresse

6, rang des pins, St-Esprit , Québec J0K 2L0

French



f

Copyright | Neo Designs

French



Liste des saveurs

Des mélanges exclusifs et savoureux!

Recette Mixte

French

Mélange de poulet, boeuf et abats (foie) incluant moins de 25% d'os.

Carcasse de poulet	60%
Boeuf	35%
Abats (foie)	5%
Pourcentage d'os	25%

Recette Mixte Dinde

Mélange de dinde, cheval et abats (foie) incluant moins de 25% d'os.

Carcasse de dinde	60%
Cheval	35%
Abats (foie)	5%
Pourcentage d'os	25%

Recette Boeuf/Poisson

Mélange de boeuf (avec gras) et de poisson.

Boeuf (avec gras)	75%
Poisson	25%
Pourcentage d'os	0%

Recette Cheval/Poisson

Mélange de cheval (sans gras) et de poisson.

Cheval(sans gras)	75%
Poisson	25%
Pourcentage d'os	0%

Calculateur de portion

Il est important de pouvoir servir les portions de nourriture convenablement. Pour vous aider, nous mettons à votre disposition un calculateur de portion!

Cet outil permet d'estimer la quantité requise à votre animal dépendant de son stade de croissance. Pour des explications plus détaillées, contactez-nous.

French

Étape 1

Entrer le poids de votre animal

Étape 2

Choisir l'unité de calcul (Kilogramme ou Livre)

Étape 3

Consommation recommandé par rapport à la masse corporelle de votre animal.

- Un chiot actif a besoin de **6 à 8%** de sa masse corporelle durant les neufs premiers mois.
- Une femelle gestante a besoin de **4 à 8%** de sa masse corporelle.
- Un chien adulte en santé a besoin de **3%** de sa masse corporelle

Portion

Poids de votre Animal (livres) *

Pourcentage recommandé pour la masse *

Généralement entre 2.0% à 8.0% du poids total de votre animal.

Quantité recommandée par jour en livres

French

Liste de prix

Envoyez-nous un courriel pour recevoir la liste de prix !

Toutes les viandes proviennent de la salle de coupe de l'abattoir destinée à la nourriture animale.

***Variété saisonnière: Canard et Pintade**

À propos de nous

Nous nous spécialisons en produit certifié consommation humaine de première qualité pour le bien-être de votre animal.

En savoir plus...

French

Points de chutes

Nous déservons plus de 15 régions à travers le Québec.

En savoir plus...

Contactez-nous

Téléphone

+1-450-397-0503

E-mail

viandecruelanaudiere@gmail.com

Adresse

6, rang des pins, St-Esprit , Québec J0K 2L0



f

Copyright | Neo Designs

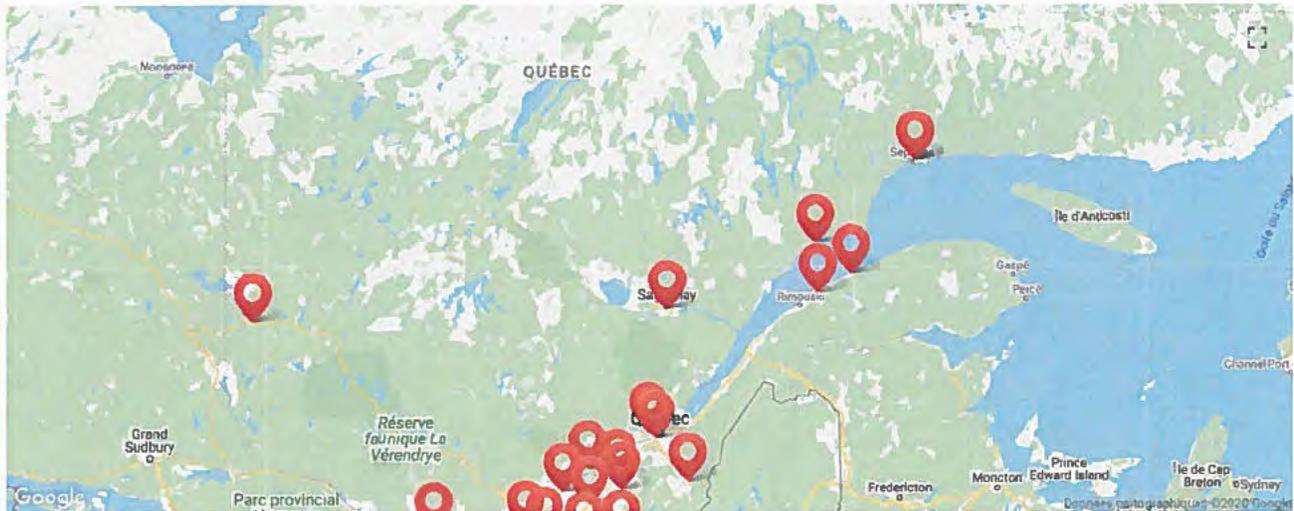
French



Trouvez-nous

Nos points de chute

Nous déservons dans plus de 15 régions à travers le Québec.



Contactez nous

Nom

Adresse Email

Plus d'information

Nous répondons dans les 24 hrs suivant

Adresse : 6, rang des pins, St-Esprit, Québec J0K 2L0

Téléphone: (450) 397-0503
French

Message

Envoi

Heure d'ouverture:

Lundi au vendredi 8:00 a.m. à 16:00 p.m.

Après 16h00 sur appel seulement

Samedi 8:00 a.m à 12:00 pm

Fermé de midi a 13:00

À propos de nous

Nous nous spécialisons en produit certifié consommation humaine de première qualité pour le bien-être de votre animal.

[En savoir plus...](#)

Points de chutes

Nous déservons plus de 15 régions à travers le Québec.

[En savoir plus...](#)

Contactez-nous

Téléphone
+1-450-397-0503

E-mail
viandecruelanaudiere@gmail.com

Adresse

6, rang des pins St-Esprit,
Québec J0K 2L0



Copyright | Neo Designs

French

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362604
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041, Boul. des Laurentides, bureau 202, Laval, Qc, H7G 2W2			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>			
NOM 1	NOM 2	PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 4128001 CANADA INC.		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE SUPERMARCHÉ MOURELATOS			
ADRESSE 5305 boul. Notre-Dame, suite 214		APP.	CASIER POSTAL H7W 4T8
MUNICIPALITÉ Laval	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE (450) 681-4300
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1514387-0001-1 NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1161212593		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE /ÉTAT QC
Autres <input type="checkbox"/>		Autres <input type="checkbox"/>	
AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>			
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2021-01-27	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:00
ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)		HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)	
N° Dossier (BAK) 1514387 0001	MEME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments		
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 101	CODE DÉF. CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A FAIT UNE INDICATION FAUSSE OU TROMPEUSE SUR LA QUANTITÉ ET LA DATE D'EMBALLAGE DU PRODUIT.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aires de préparation, d'entreposage, de service et de vente libre-service de l'établissement SUPERMARCHÉ MOURELATOS, située au 4919 BOUL. NOTRE-DAME, Laval, Qc, H7W 1V3		NO RAPPORT D'INSPECTION 3296569	
		LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005	DISTRICT JUDICIAIRE Laval
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION		ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER		
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>			
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Je me suis présenté comme une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une intervention, accompagné de mon collègue Martin Poirier, inspecteur, à l'établissement « SUPERMARCHÉ MOURELATOS, » qui est une épicerie avec un permis de vente au détail où l'on détient des produits en vue de la vente. J'ai rencontré [REDACTÉ] lors de l'intervention. J'ai fait les constatations suivantes ;			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Poirier	PRÉNOM Martin
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-03-16	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-03-16
QUALITÉ : Inspectrice	SIGNATURE [REDACTÉ]	QUALITÉ : Inspecteur	SIGNATURE [REDACTÉ]

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362604
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Martin Poirier, 1041, Boul. des Laurentides, bureau 202, Laval, Qc, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
<p>COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/></p>			
<p>En entrant dans l'aire de préparation et d'emballage des aliments de la boucherie, je constate un employé qui emballe des aliments. Je me dirige à l'évier à l'entrée du département pour me laver les mains, puis après je me dirige vers la chambre froide de la boucherie, la porte est situé devant la section de l'emballage des aliments de la boucherie, on y retrouve la balance, l'emballeuse et les différents contenants de styromousse utilisés pour l'emballage des aliments pour la vente.</p> <p>Je constate plusieurs viandes emballées avec une étiquette de vente sur le comptoir et dans un panier d'épicerie. Je vois un employé emballé des viandes, j'entre dans la chambre froide.</p> <p>Lorsque je sors de la chambre froide, je constate que l'employé qui emballait des viandes, déballe des paquets de foie de bœuf, jette les pellicules de plastique avec l'étiquette de vente et remballé les foies de boeuf, puis dépose les emballages du côtés droit de l'emballeuse, puis les dépose dans le panier d'épicerie, utilisé pour transporter les viandes dans le comptoir réfrigéré dans section de vente libre-service de la boucherie.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Poirier	PRÉNOM Martin	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 16-03-2021	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE

ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362604
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	----------------------------	---------------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE
Alexis Meurs, 1041, Boul. des Laurentides, bureau 202, Laval, Qc, H7G 2W2

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

Lorsque je vérifie dans la poubelle où l'employé a jeté les pellicules de plastique avec l'étiquette de vente, je retrouve 4 pellicules de plastique avec étiquettes de vente et du sang, dont la date d'emballage est le 26JA2021 (Photos 1 à 3), sur les barquettes on peut lire la nature du produit ; Foie de boeuf / Beef liver, EMB. LE / PACK ON 26JA2021, le prix au kg et le prix total, le poids net en kg, le nom et les coordonnées de l'établissement ; MOURELATOS 4919 Rue Notre-Dame, Laval, Qc, H7W 1V3.

Du côté droit de l'emballeuse et dans le panier, il y a 8 emballages de foie de boeuf (Photos 4 à 11) sur les barquettes on peut lire la nature du produit ; Foie de boeuf / Beef liver, EMB. LE / PACK ON 27JA2021, le prix au kg et le prix total, le poids net en kg, le nom et les coordonnées de l'établissement ; MOURELATOS 4919 Rue Notre-Dame, Laval, Qc, H7W 1V3.

Dans la poubelle qui se retrouve devant l'emballeuse, on retrouve seulement des emballages de plastique, aucune viande. De plus lorsqu'on vérifie les produits tels que ; hauts cuisses de poulet, pilon de poulet, souvlaki de poulet et de porc, côtelette de porc, côte levée de porc, foie de veau, poulet entier, poitrine de poulet, bifteck de contre-filet et bifteck de côte, ils ont tous des emballages du 27JA2021, aucune autre date d'emballages sur les produits en vente libre-service. Les seuls produits dans la section de vente libre-service qui n'a pas une date d'emballage du 27JA2021 sont les cœurs de poulet avec une date d'emballage du 26JA2021.

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Poirier	PRÉNOM Martin
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-03-16	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 16-03-2021
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362604
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Martin Poirier, 1041, Boul. des Laurentides, bureau 202, Laval, Qc, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
<p>COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/></p>			
<p>Une vérification sur le poids des produits a été effectuée à l'aide de la balance de la boucherie, je fais 3 vérifications avec des emballages complets (Barquette de styromousse, pellicule de plastique et étiquette de vente) de foie de bœuf que j'ai pris directement du comptoir de vente libre-service de la boucherie.</p> <p>Emballage #1 : Foie de boeuf Emb. le 27JA2021 poids net de 0.632 kg et la balance indique 0.632kg. Emballage #2 : Foie de boeuf Emb. le 27JA2021 poids net de 0.620 kg et la balance indique 0.620kg. Emballage #3 : Foie de boeuf Emb. le 26JA2021 poids net de 0.652 kg et la balance indique 0.652kg.</p> <p>D'autres vérifications ont été faites avec des emballages de pilon de poulet et le poids sur les étiquettes de vente des produits qui venaient d'être emballés par le même employé que les emballages de foie de bœuf. Les étiquettes de vente avait l'indication d'un poids supérieur à celui indiqué sur la balance.</p> <p>Note Explicative :</p> <p>L'écran de la balance indique que la "Tare" est à 0.000kg (Photo 12), se qui signifie que lorsque les aliments sont pesés, le poids de l'emballage (barquette de styromousse, pellicule de plastique et étiquettes de vente) est calculé avec le poids de vente du produit, alors que celui-ci ne doit pas être calculé dans le poids de vente, on doit retirer le poids de l'emballage dans le calcul du prix de vente. Lorsque le poids des emballes n'est pas calculés dans le prix de vente, la "Tare" indique un poids négatif, par exemple -0.030kg, se qui indique que le poids de l'emballage n'est pas calculé dans le prix de vente.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Poirier	PRÉNOM Martin	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 16-03-2021	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362604
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041, Boul. des Laurentides, bureau 202, Laval, Qc, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1514387-0001-1		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	4128001 CANADA INC. 5305 boul. Notre-Dame, suite 214 Laval, Qc, H7W4T8		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	SUPERMARCHÉ MOURELATOS 4919 boul. Notre-Dame Laval, Qc, H7W1V3		
DATE DE DÉLIVRANCE	2020-03-31		
DATE D'EXPIRATION	2021-03-30		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input checked="" type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> ,			
DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
		(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> , LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR: Alexis Meurs et Martin Poirier			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Poirier	PRÉNOM Martin
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-03-16	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-03-16
QUALITÉ: Inspectrice		QUALITÉ: Inspecteur	
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	



Le 2 février 2021

Madame Alexis Meurs
Inspectrice
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
1041, boul. des Laurentides, bureau 202
Laval (Québec) H7G 2W2

Objet : Attestation de détention de permis

Je soussigné, coordonnateur du service de gestion de la clientèle au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, certifie que l'exploitant ci-dessous détient un permis valide et conforme aux registres du ministère, et émis en vertu de la Loi sur les produits alimentaires (R.L.R.Q. chapitre P-29) et ses règlements afférents :

Numéro de dossier :	0281441-0001-01
Nom de l'exploitant :	4128001 CANADA INC.
Nom de l'appellation commune ou raison sociale	SUPERMARCHE MOURELATOS
Adresse de l'établissement :	4919, boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W 1V3
Nature du permis	Vente au détail
Catégorie du permis	Préparation générale
Date de validité du permis :	31-03-2020 à 30-03-2021

Le présent certificat est délivré conformément à l'article 66 du Code de procédure pénale.

Signature numérique
de Walter Rubio Alvarez
Date : 2021.02.02
11:57:54 -05'00'

Walter Rubio-Alvarez
Coordonnateur

Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature



Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature : [REDACTED]

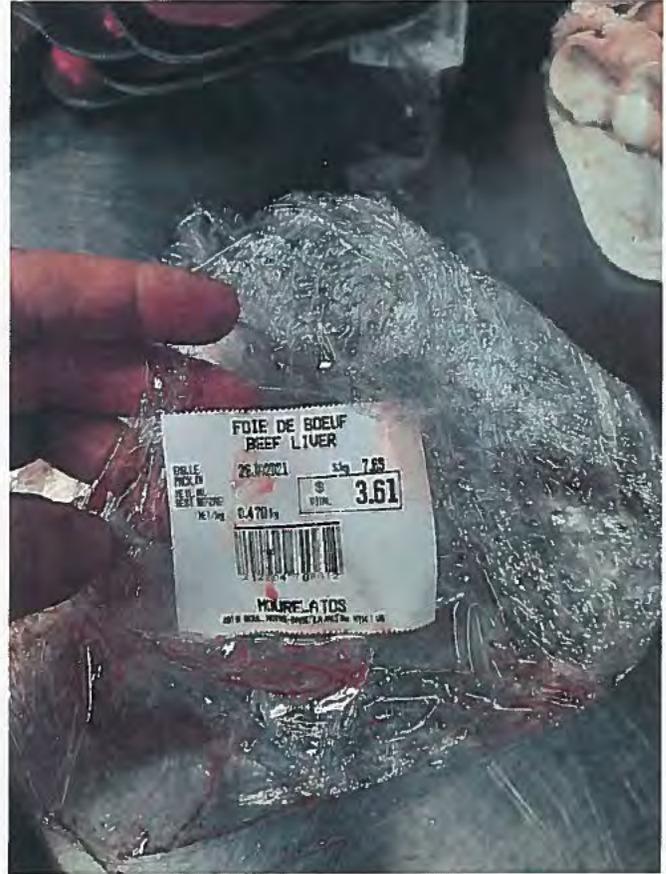
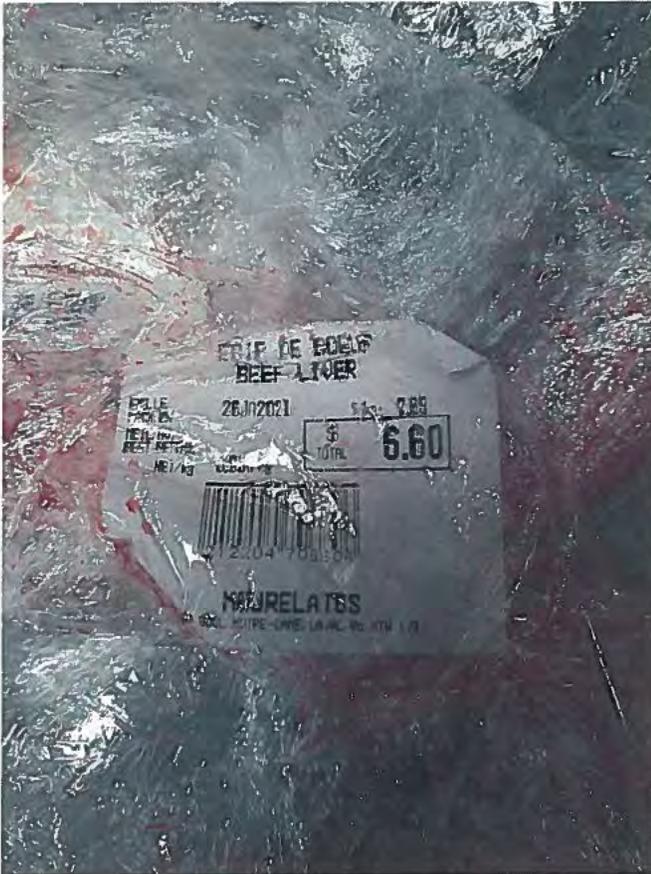


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :



Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :

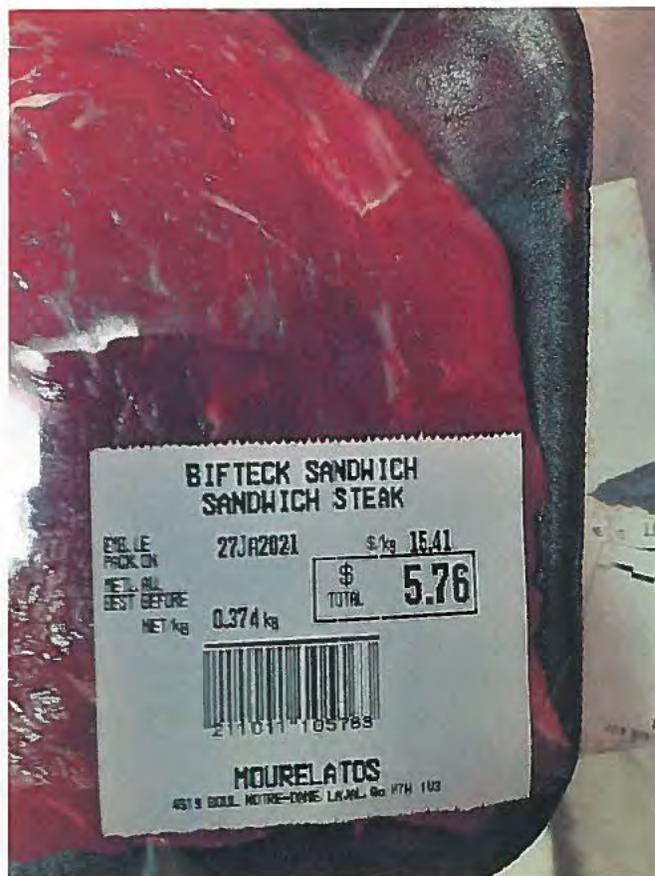
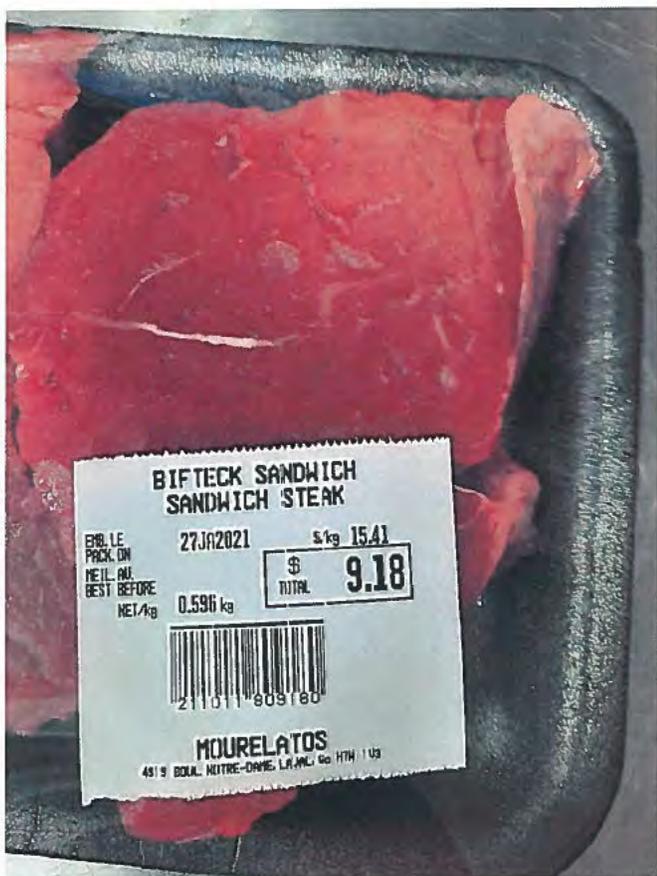


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :

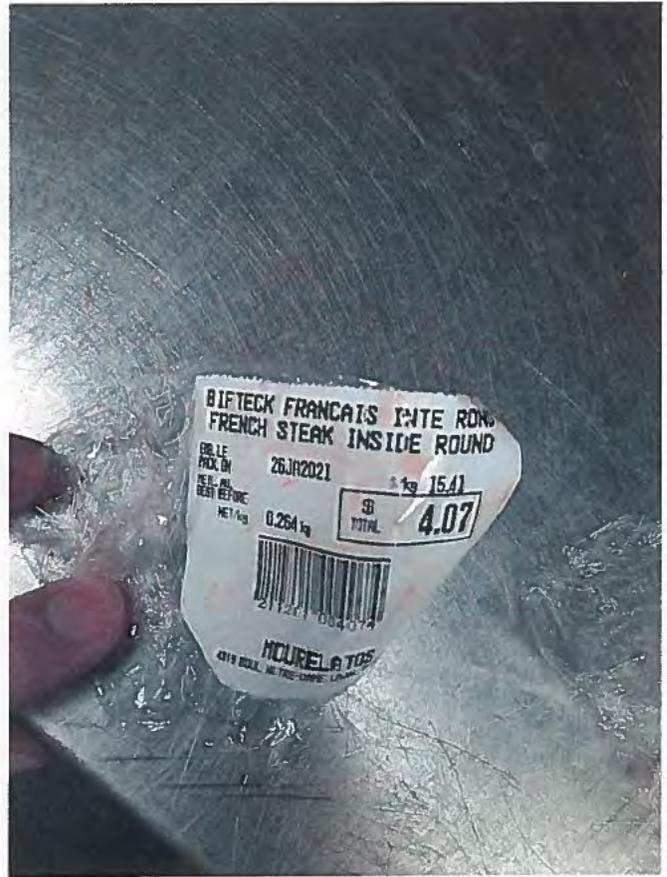
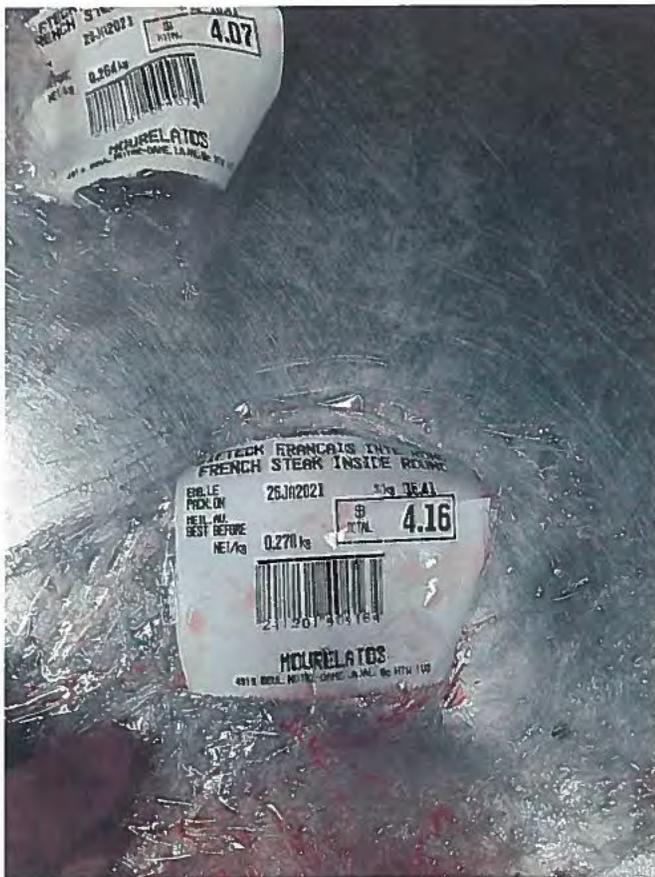


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :

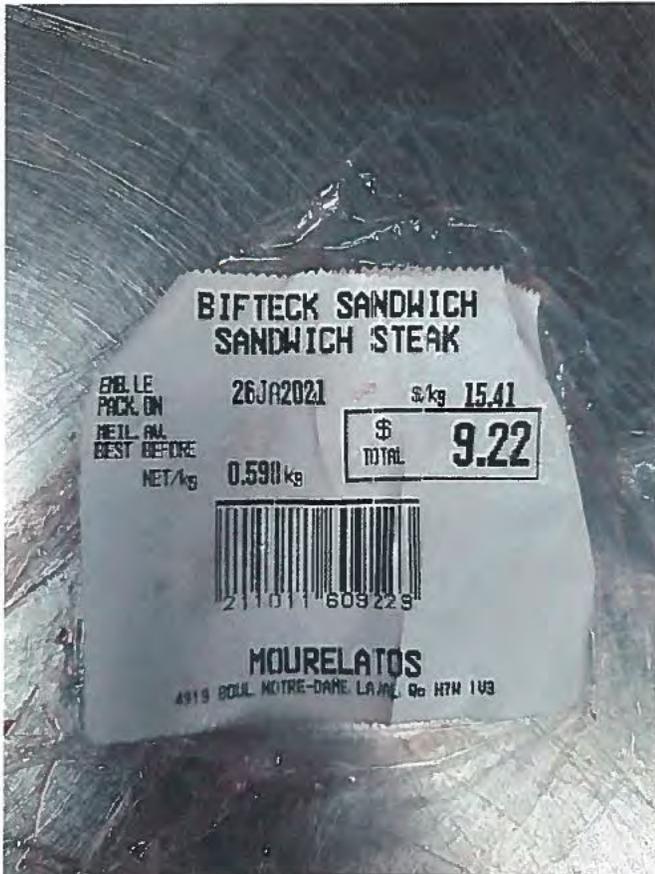


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :

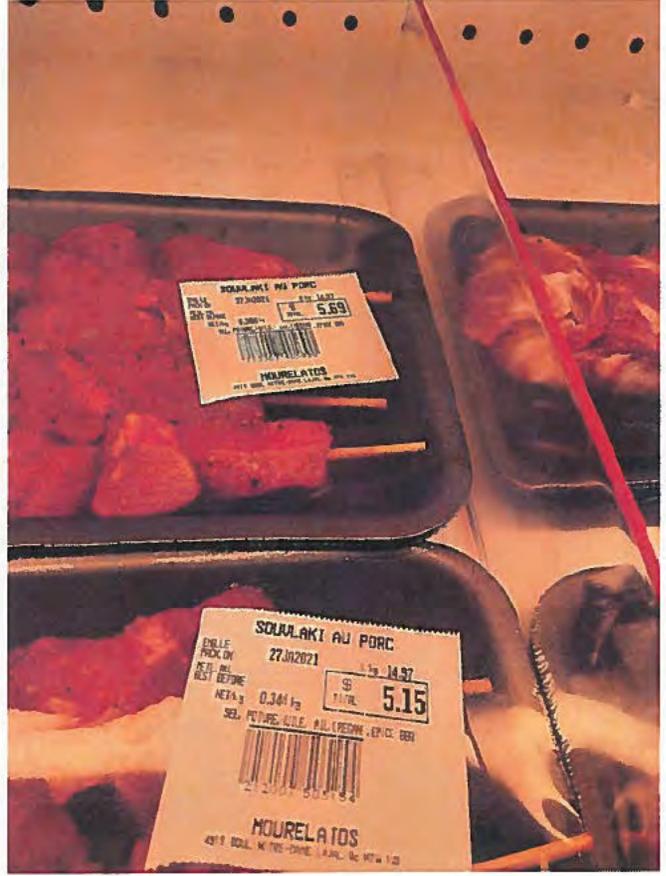


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature



Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature : [REDACTED]



Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :

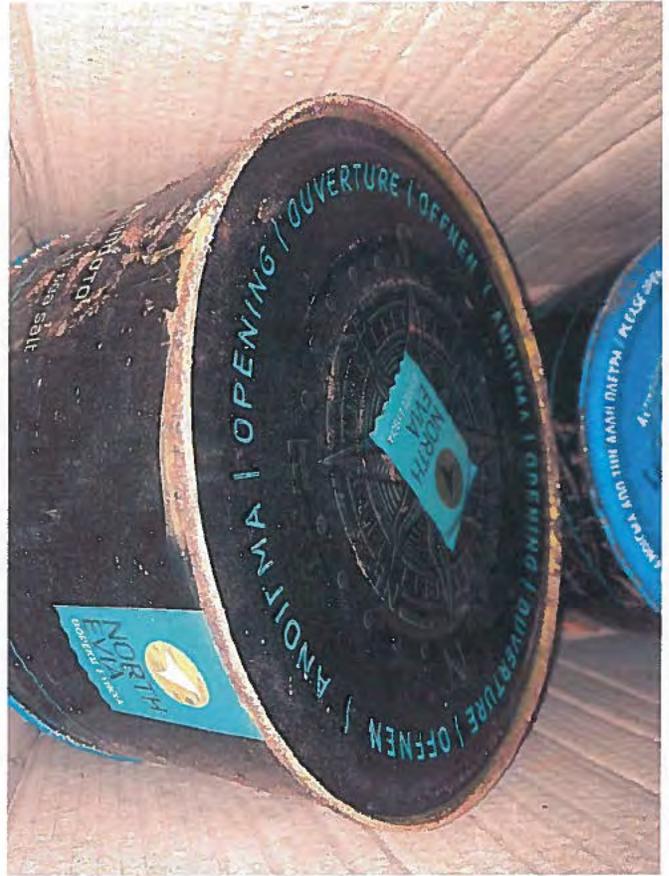
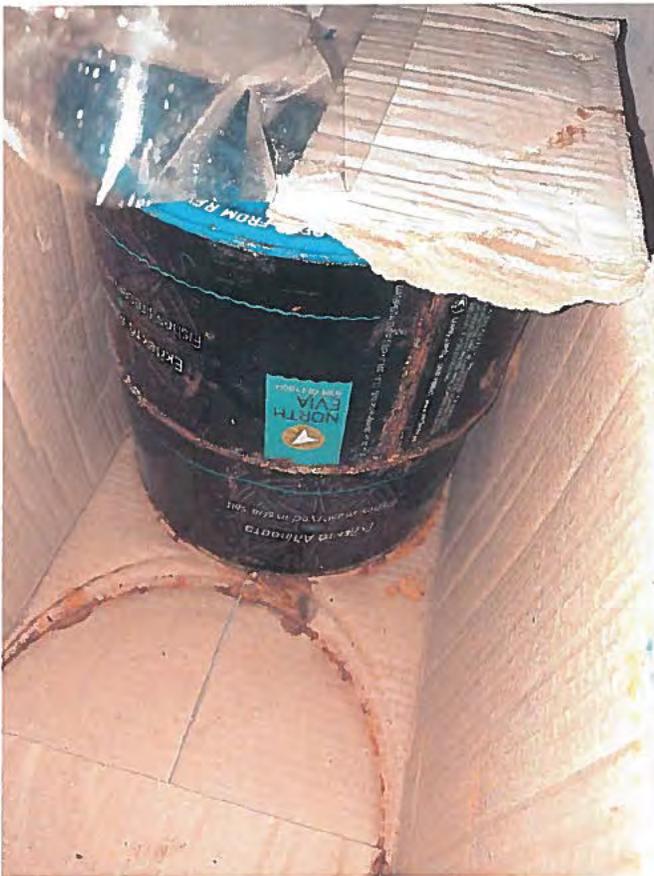
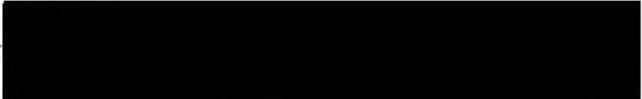


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature :

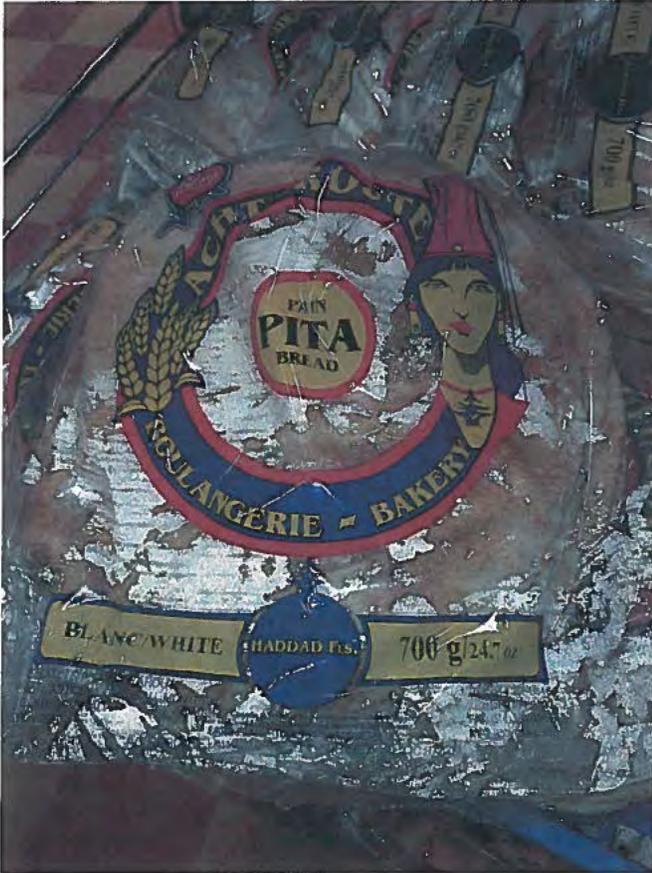


Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature : 



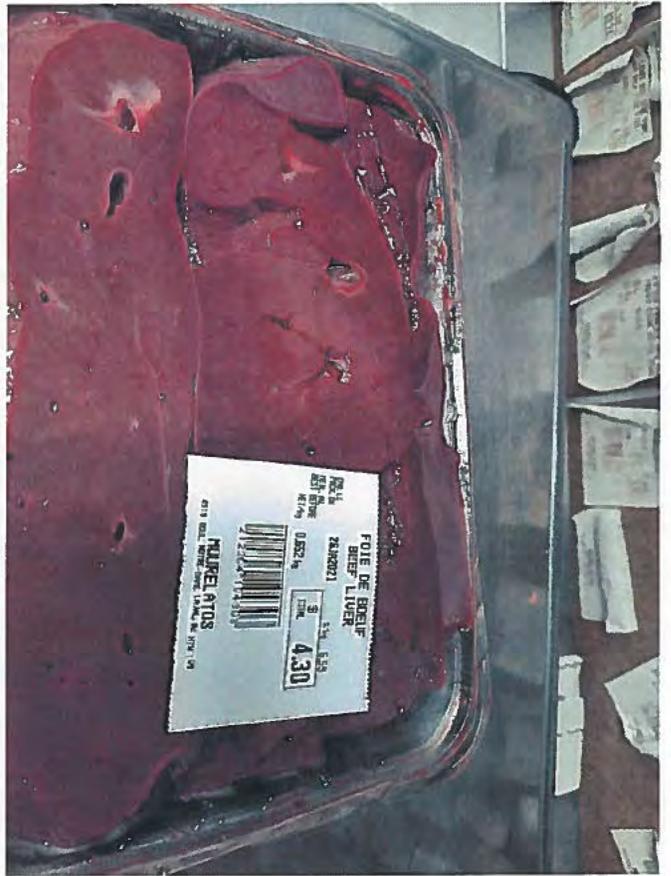
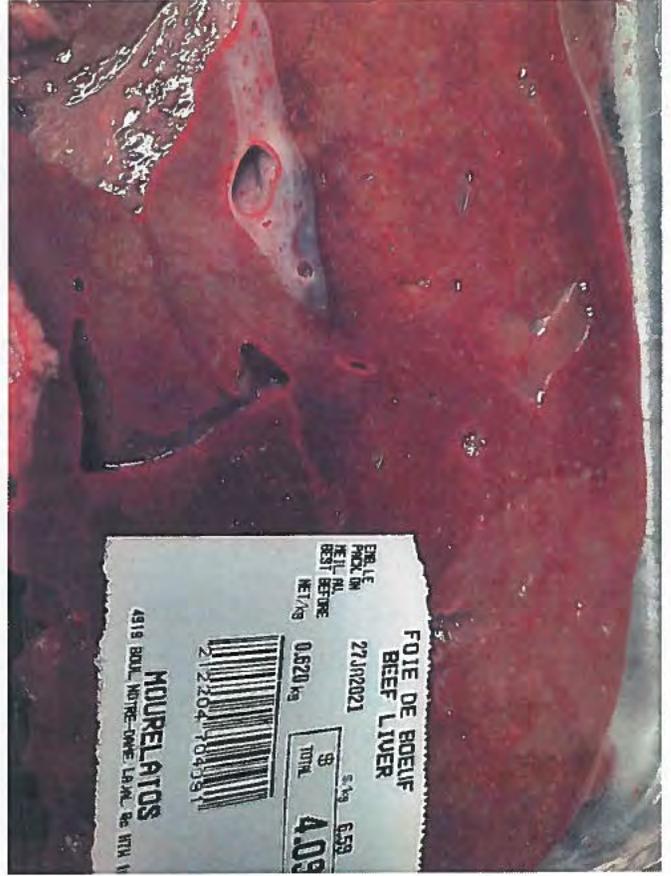
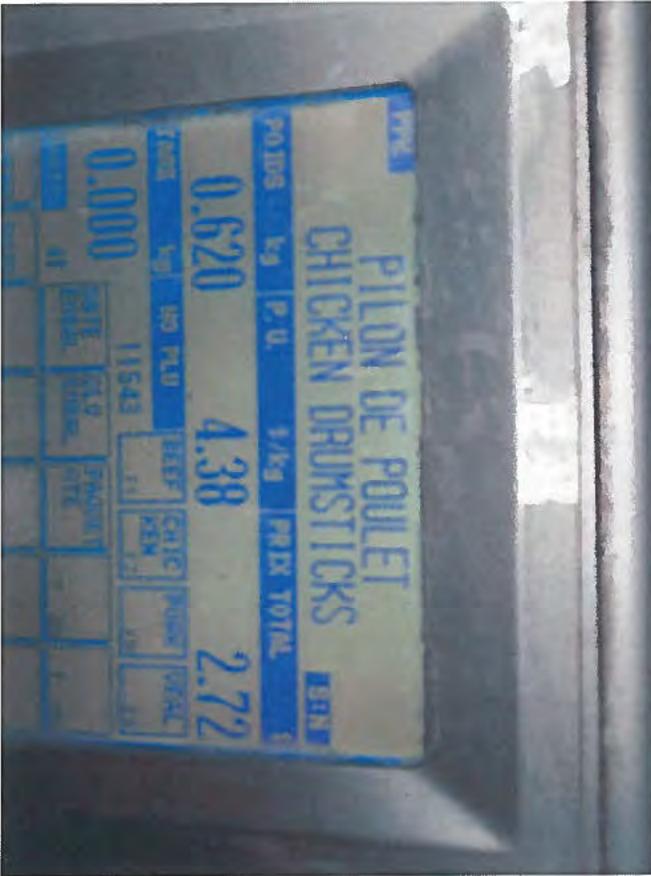
Copie conforme à l'original

Par : Martin Poirier et Alexis Meurs

Date : 2021-02-16

Signature

[Redacted Signature]

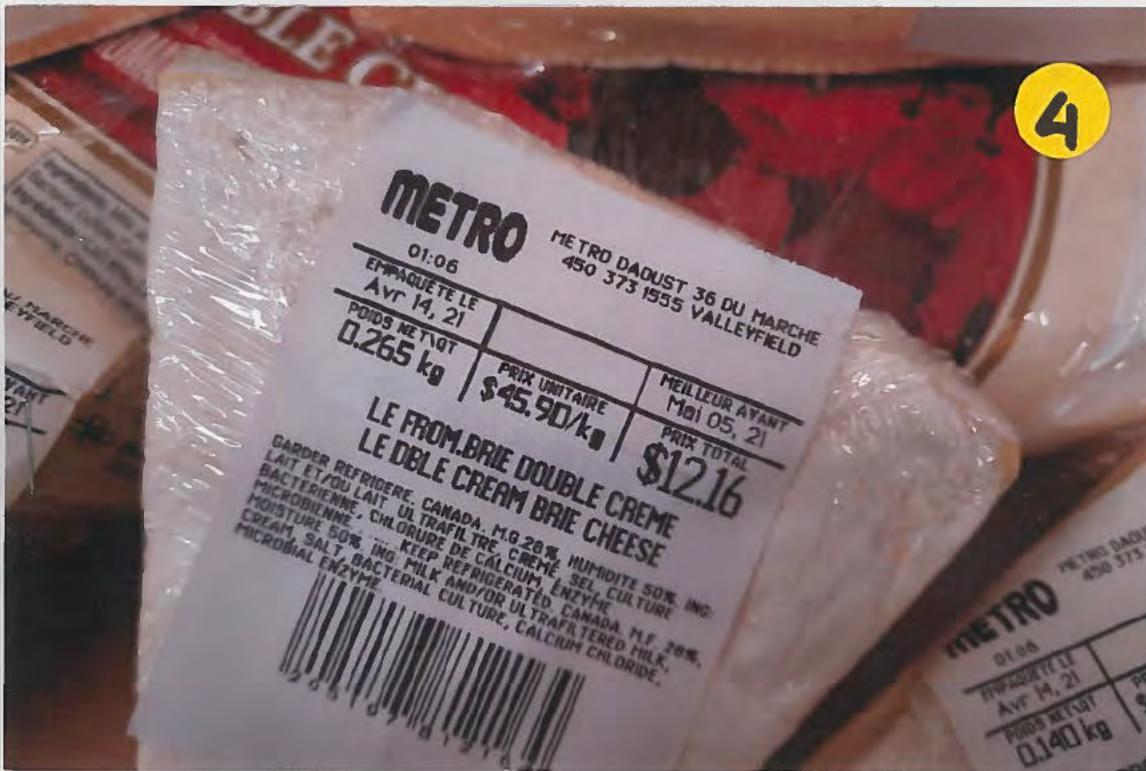


ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362748	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 903 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/>			PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>		
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME Marché Daoust (1985) inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Marché Daoust					
ADRESSE 36, du marché			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL J6T 1P4
MUNICIPALITÉ Salaberry-de-Valleyfield		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1409389-0001-1		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT QC
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1142350363		Autres <input type="checkbox"/>		
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2021-04-15	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)
					HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1409389 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments			
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1. al. 1(b)					
N° LOI/RÉG. APPL. 2		ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 1201	CODE DÉF.	CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A fait une indication fausse ou trompeuse sur la date du produit.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Dans le département de fromagerie charcuterie du Marché Daoust au 36 rue du marché, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1P4				NO RAPPORT D'INSPECTION 3320209	
				LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 70052	DISTRICT JUDICIAIRE Beauharnois
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>		DESCRIPTION			ANNEXE <input checked="" type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>		PRÉCISER			
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input checked="" type="checkbox"/>		Lettre attestant que le défendeur est détenteur d'un permis MAPAQ en vigueur			
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me présente comme étant un inspecteur désigné par le MAPAQ en exhibant ma carte d'identité pour une inspection en alimentation. Je parle avec [REDACTÉ] responsable à l'établissement qui m'invite à procéder. Il s'agit d'un établissement de vente au détail où des produits alimentaires sont détenus en vue de la vente. Un permis du MAPAQ délivré à l'exploitant en vigueur du 2021-03-07 au 2022-03-06 est affiché à la vue du consommateur. J'ai fait les constatations suivantes.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM SÉGUIN		PRÉNOM Lyne	NOM		PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-05-31	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :		DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTÉ]			SIGNATURE		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362748
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Dans une chambre froide sont entreposés, entre autres, des fromages destinés à être coupés et mis en vente dans un comptoir réfrigéré libre-service. Je trouve une boîte contenant le produit : « Brie l'extra DC 3kg ». Il s'agit d'une demi-meule, identifiée par une étiquette du fabricant. Sur la boîte, la date de péremption est le 22 avril 2021. Quelqu'un a même entouré cette date de péremption au crayon feutre noir et a écrit la date « 22 avril » avec le même crayon. (photo 1)</p> <p>Dans le comptoir réfrigéré libre-service, je constate 4 portions du fromage identifié par la même étiquette vue précédemment dans le contenant maître. Je les mets dans la boîte et remarque qu'ils reconstituent presque entièrement la meule. (photos 2) Les poids sont variables, s'étendant de 0,140 kg à 0,265 kg. (photo 3) Sur l'étiquette de vente de chacun des morceaux, il est indiqué que la date du « meilleur avant » est le 5 mai 2021, et s'avère donc ultérieure à la date établie par le fabricant. (photo 4)</p> <p>Il apparaît que l'exploitant a fait une indication fausse ou trompeuse sur la date du produit.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-05-31	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362748
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1409389-0001-01		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	MARCHE DAOUST (1985) INC. 36, du Marché, Salaberry-de-Valleyfield (Qué) J6T 1P4		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE	2021-03-07		
DATE D'EXPIRATION	2022-03-06		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input checked="" type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> ,			
DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> , LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : SÉGUIN, Lyne			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-05-31	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	





Le 19 avril 2021

Madame Lyne Séguin
Inspectrice des produits agroalimentaires et des établissements laitiers
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
902, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3

Objet : Attestation de détention de permis

Je soussigné, coordonnateur du service de gestion de la clientèle au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, certifie que l'exploitant ci-dessous détient un permis valide et conforme aux registres du ministère, et émis en vertu de la Loi sur les produits alimentaires (R.L.R.Q. chapitre P-29) et ses règlements afférents :

Numéro de dossier :	1409389-0001-01
Nom de l'exploitant :	MARCHE DAOUST (1985) INC.
Nom de l'appellation commune ou raison sociale	MARCHE DAOUST
Adresse de l'établissement :	36, rue du Marché Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1P4
Nature du permis	Vente au détail
Catégorie du permis	Préparation générale
Date de validité du permis :	07-03-2021-à 06-03-2022

Le présent certificat est délivré conformément à l'article 66 du Code de procédure pénale.

Walter Rubio Alvarez
Signature numérique de
Walter Rubio Alvarez
Date : 2021.04.19
13:14:50 -04'00'

Walter Rubio-Alvarez
Coordonnateur